

## Travaille ou meurs de faim!

La décision hardie du premier ministre de l'Ontario — Un mouvement de sympathie vers le pauvre contribuable — Une initiative qui est peut-être à imiter — A Montréal, une seule politique: l'inertie

Le premier ministre d'Ontario, M. Mitchell Hepburn, est en train de prendre par les cornes le plus rétif taureau de l'époque: le *dole*.

Il s'est convaincu que bon nombre de chômeurs cherchent une *vie oisive plutôt qu'une vie utile* et il a passé tout de suite, à sa manière accoutumée, de la constatation à l'action.

Les célibataires se verront retrancher tout secours gouvernemental dès le 1er août prochain. Ils peuvent trouver de l'emploi chez les agriculteurs, il n'y a donc pas de raison de les payer à ne rien faire.

M. Hepburn estime qu'il y a dans sa province 15,000 chômeurs célibataires assistés directement; par ailleurs, il y en aurait 25,000 qui habitent avec leurs parents et sont assistés indirectement.

La règle, appliquée aux chômeurs célibataires sera également en vigueur quant aux chefs de famille, sauf que ceux-ci seront automatiquement rétablis sur les listes d'assistance dès que cessera leur emploi agricole. On ne fera aucune enquête à leur sujet et il ne sera pas tenu compte des sommes qu'ils auront pu gagner, voire économiser pendant la belle saison.

C'est là la prime au travail; et elle devrait être jugée encourageante par tous les hommes de coeur.

Le premier ministre n'a pas pris sa décision à la légère. Il a commencé par constituer, pour s'éclairer, un comité d'enquête qui paraît composé des plus hauts fonctionnaires du ministère des Finances. Le coût du *dole* s'élevant à plus de trois millions de dollars par mois dans sa province, il est d'avis de rogner ce total pour deux raisons: la première, afin de permettre au gouvernement de réussir, ce qu'il n'a pu faire jusqu'ici, l'équilibre budgétaire; la deuxième, pour soulager le contribuable, pour soulager ce "cochon de payant" qui n'en peut mais, bien que personne ne paraisse avoir de sympathie pour lui. De fait, il est tellement brimé qu'il en a acquis l'infériorité complexe et il sue sang et or sans oser se plaindre lui-même.

Le gouvernement ontarien n'est pas tenu, fort heureusement pour lui, d'intervenir directement auprès des chômeurs. Il subventionne de ses propres deniers et à même les allocations fédérales les municipalités dans la proportion de 66 2/3%; sa subvention va même bien au delà dans le cas des villes insolubles ou quasi insolubles.

Avec chacune de ces villes, il a conclu des ententes qu'il va modifier. Les célibataires devront être biffés des listes. S'ils y restent, les municipalités intéressées en prennent la responsabilité et pourvoiront aux allocations avec leurs propres ressources. (Dans le cas

des municipalités insolubles, cela sera impossible évidemment.)

Les difficultés de la tâche à laquelle s'attelle le premier ministre sont colossales. On lui a déjà fait des objections qu'il a résolues rondement. Les chômeurs se plaignent de ce que les cultivateurs leur offrent un salaire dérisoire. Par ailleurs, on prétend que le nombre des candidats dépasse sensiblement le total des situations disponibles.

Le premier ministre réplique: Tous les célibataires ne sauraient travailler, évidemment. Il en est qui sont invalides ou incapables aux occupations agricoles pour une raison quelconque. Les municipalités doivent faire le triage. Il incombe également à celles-ci de juger si les gages offerts par les employeurs sont équitables.

Mais, ajoute M. Hepburn, tous les célibataires physiquement aptes doivent chercher un emploi; la province ne peut plus continuer à les soutenir.

Que M. Hepburn réussisse à purger les listes de chômage d'une grande partie seulement des chômeurs célibataires, sans parler des pères de famille, et il méritera les applaudissements de tout le pays.

\* \* \*

Nous suivons ici l'expérience ontarienne avec sympathie et avec un vif intérêt. A Montréal, l'attitude envers ce problème, c'est l'inertie la plus complète. A l'heure présente, non seulement on ne met pas au travail un seul chômeur, bien qu'il y ait tant de travaux d'édilité en souffrance, mais on décourage ceux qui s'y mettent d'eux-mêmes. Parfois quelques-uns réussissent à se faire embaucher par certaines grandes entreprises de ventes, nous dit un industriel. Le patron fait son rapport à la Commission de chômage, comme il y est tenu. Les agents de celle-ci, dès qu'elle est mise au courant, s'en vont trouver le chômeur en rupture de banc et lui disent: Choisissez entre votre emploi et le secours direct. Il abandonne, 99 fois sur 100, son emploi, parce qu'il n'est pas sûr que son travail à commission lui donne toujours autant que sa subvention officielle. Ne serait-il pas plus équitable — bien moins simple, par exemple, nous le confessons! — de le laisser au travail en lui promettant que, s'il doit se retrouver en chômage, il sera rétabli sans délai sur la liste des secours? Ainsi, parfois, un sans-travail dont l'esprit d'initiative et l'énergie ne sont pas totalement amortis s'essayerait à voler de ses propres ailes. Chaque fois qu'il y réussirait, non seulement la trésorerie publique serait soulagée d'autant, mais on aurait aussi rendu à la vie normale, à la vie saine, un malheureux menacé de déchéance sociale.

Louis DUPIRE

avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Pour être tout à fait exact, il conviendrait de dire que c'est la Compagnie des Bourgeois qui absorba la Compagnie de la Baie d'Hudson, rendue à bout par la concurrence que lui livrait l'entreprise rivale. Cette fusion de 1821 fut en somme ce que devait être, environ un siècle plus tard, la fusion de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque d'Hoche-laga. Dans les deux cas, la partie absorbante prenait le nom de la partie absorbée. *What's in a name!*

L'une des pièces intéressantes à l'exposition du musée McCord, c'est assurément une carte de l'Ouest dressée en 1875 par l'un des plus fameux *Nor'Westers* de son temps, Peter Pond. La carte en question fait abstraction entière des provinces des prairies, du steppe canadien. Sur sa carte, il situe les Montagnes Rocheuses immédiatement à l'ouest des Grands Lacs.

Si Peter Pond, au lieu de commettre une erreur, peut-être voulue — car la région des prairies ne présentait pas un bien grand intérêt pour un traître de pelleteries — avait été un cartographe fidèle, le problème ne se poserait pas aujourd'hui dans notre pays. Au cours de la campagne politique qui va commencer pour de bon, il ne se traiterait pas question des opérations et des spéculations de John I. McFarland, de la Commission des céréales, du *hedging*, etc., etc. Mais Peter Pond a mal dressé sa carte et le Canada doit penser qu'à l'automne il aura quelque cinq cents millions de boisseaux de blé à liquider.

### Un anniversaire

C'est demain, 28 juillet, le cinquième anniversaire des élections générales qui ont porté M. Bennett au pouvoir. La dissolution de ce Parlement, le dix-septième depuis l'acte fédératif de 1867, n'est pas encore décrétée. Le fait ne s'est pas produit souvent, au Canada, d'un Parlement qui ait dépassé la limite du temps pour lequel il avait été élu.

Il est vrai que le Parlement qui avait été élu en 1911 vécut pendant plus de six ans, mais, dès 1917, le gouvernement conservateur était remplacé par un gouvernement d'union.

Les élections du 28 juillet 1930 avaient donné les résultats suivants: 137 conservateurs, 88 libéraux, 10 agrariens de l'Alberta et de l'Ontario, 2 progressistes saskatchewan, 2 libéraux-progressistes, 2 travaillistes, 1 travailliste indépendant et 2 indépendants.

Que donnera le scrutin général de 1935? Il ne reste pas bien longtemps à attendre pour le savoir.

E. B.

### La Vie Musicale

## Les Concerts Symphoniques de Montréal

Les journaux de cette semaine ont donné le rapport financier de la première saison de la société des Concerts Symphoniques de Montréal, dressé par le trésorier de l'association, M. J.-Ubaldo Boyer.

On a noté avec satisfaction que le déficit n'a été que de \$30.10. Il est vrai que deux chefs d'orchestre, un pianiste et la presse ont accordé leurs services sans aucune rémunération, sans quoi le déficit eût été considérablement augmenté. Mais même s'il avait frisé les cinq cents dollars, il y aurait lieu de se montrer satisfait. Il faut en effet se rappeler qu'à l'époque où débuta l'orchestre, il y en avait déjà un autre qui, quoique moribond, ne laissait pas d'attirer une certaine clientèle, que la salle était trop petite pour admettre un auditoire dont le nombre eût été plus rémunérateur, qu'il fallait créer une clientèle dont on ne pouvait savoir d'abord quelle elle serait.

Le chef d'orchestre attitré de la prochaine saison sera M. Wilfrid Pelletier, qui fut le premier Prix d'Europe, boursier de la province, à atteindre la position de chef dans une maison renommée par le monde entier. Toujours prêt à aider aux progrès de l'art musical dans sa ville natale et sa province, M. Pelletier s'est mis à la disposition de la société sans demander aucune rémunération et quand il sera retenu au *Metropolitan*, il appellera à tour de rôle au pupitre ses collègues Rosario Bourdon, Emile Trudel, J.-J. Gagnier et Eugène Chartier, qui ont si puissamment aidé aux succès de l'année dernière. Montréal lui doit, pour nière, Teusète, une dette de reconnaissance qu'il acquittera certes avec plaisir.

La société attend le retour d'Europe de M. Victor Doré, le président de la Commission catholique des écoles, pour obtenir certaines améliorations à la salle du Plateau, où se continueront les concerts.

La cheville ouvrière de ce grand mouvement artistique a été M. Athanase David, auquel on regrettera plus que jamais de ne pouvoir donner le titre si bien mérité de ministre des Beaux-Arts, puisqu'on lui doit la fondation de l'Ecole de la rue Saint-Urbain, et, en attendant celle d'une Ecole nationale de Musique que je sais qu'il caresse depuis longtemps, l'institution de notre superbe orchestre symphonique.

Son nom, son travail, l'aide qu'il a obtenue du gouvernement, les concours qu'il a obtenus méritent qu'on lui adresse les remerciements de tous les amateurs de belle musique.

Frédéric PELLETIER

## Au temps de Mercier

Ce "gouvernement n'est pas un gouvernement libéral, mais national, et je suis ici comme chef du parti national" — "La victoire du 14 octobre 1886 n'a pas été une victoire libérale, mais bien une victoire nationale, et le gouvernement actuel, fruit légitime de cette victoire, a été, est encore et restera, tant que j'en serai le chef, un gouvernement national..." — "... Nous avons brisé les vieux liens de parti..."

### QUELQUES TEXTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'UN TEMPS A-DEMI OUBLIE

(par Omer HEROUX)

On a beaucoup parlé de Mercier, et de sa tradition politique, ces dernières semaines. Tous les hommes qui approchent la soixantaine, ou la dépassent, tous ceux dont l'enfance ou la jeunesse ont été émues par la parole ou la personne de Mercier, ont pu constater à quel point un grand nombre de leurs aînés ignorent certains traits, et parmi les plus importants, de l'ancien chef.

Faites une expérience. Lisez devant un groupe de moins de cinquante ans ces quelques paragraphes:

Le chef de l'opposition a poussé plus loin la curiosité. Il voudrait savoir si le gouvernement est un gouvernement libéral...

En premier lieu, le gouvernement N'EST PAS UN GOUVERNEMENT LIBERAL, mais NATIONAL, et je suis ici comme chef du parti NATIONAL. Je représente les idées de la majorité de mes compatriotes, les idées de ceux qui veulent un changement pour le mieux. On a voulu en finir avec les choses du passé et c'est cette pensée féconde qui a donné naissance au mouvement qui a fait arriver au pouvoir un gouvernement NATIONAL, c'est-à-dire, un gouvernement comprenant dans son sein toutes les classes et toutes les nationalités, et toutes les nobles aspirations du peuple.

La plupart esquissèrent un geste de surprise quand vous leur direz que l'homme qui parlait ainsi, qui protestait si vivement être le chef, non point d'un gouvernement libéral, mais bien d'un gouvernement NATIONAL, n'était autre que Honoré Mercier. On les a tellement habitués à ne voir en Mercier qu'un grand chef libéral!

Et, pourtant, ces paroles prononcées à l'Assemblée législative de Québec, dans le débat sur l'Adresse, le 18 mars 1887, sont textuellement extraites d'un livre publié en 1890, sous les yeux de Mercier, par l'un de ses plus dévoués amis, J.-O. Pelland, et intitulé *Biographie et Discours d'Honoré Mercier*. (On les trouvera aux pages 181 et 182 de ce volume qui n'est plus dans le commerce, mais qu'on peut trouver dans n'importe quelle bibliothèque un peu garnie.)

\* \* \*

Mercier parlait ainsi au début de sa première session comme chef du gouvernement né des élections d'octobre 1886. Une année plus tard, le 10 avril 1888, dans un discours prononcé à l'hôtel Windsor, et qu'on trouvera à la page 507 du même volume, il précisait plus nettement encore, s'il se peut, sa pensée profonde. Lisez plutôt:

Je l'ai dit bien des fois, et je le répète ce soir, avec l'assentiment des libéraux qui m'entourent: la victoire du 14 octobre 1886, n'a pas été une victoire LIBÉRALE, mais bien une victoire NATIONALE, et le gouvernement actuel, fruit légitime de cette victoire, A ETE, EST ENCORE ET RESTERA, TANT QUE J'EN SERAI LE CHEF, UN GOUVERNEMENT NATIONAL; s'appuyant avec confiance sur les honnêtes gens de deux partis, revendiquant l'honneur de la province et défendant ses intérêts; cicatrisant les blessures que lui ont faites les régimes précédents; oubliant les luttes fratricides du passé et demandant le concours de tous les hommes de bonne volonté, SANS DISTINCTION DE PARTI, de race ou de croyances religieuses, pour consolider nos institutions et nous préparer à la réalisation des grandes destinées qu'un avenir prochain nous ménage.

Une année et demie plus tard, le 6 décembre 1889, le chef du gouvernement, qui paraissait se heurter à certaines résistances, disait au *Club National* de Montréal (et l'on trouvera ces extraits aux pages 555 et 593 du même volume:

Votre démonstration est faite au nom de deux clubs qui nous sont bien chers, le club National et le club Letellier: le club National, qui s'honore du MEME TITRE que le gouvernement actuel, titre qui a fait sa force dès les premiers jours de son existence, qui lui a gagné la sympathie d'un grand nombre de citoyens et qu'il a bien l'intention de maintenir, dans l'avenir, comme représentant ses tendances et ses aspirations. Le club Letellier, qui porte le nom d'un patriote sur la conduite politique duquel nous n'avons pas toujours été de la même opinion, tout tant que nous sommes MEMBRES DU PARTI NATIONAL, mais qui rappelle la mémoire vénérée d'un homme loyal à son pays et à ses amis et d'un homme d'Etat qui a laissé un grand nom.

En terminant, laissez-moi vous prier, tous tant que vous êtes, de ne point oublier que nous avons formé le parti NATIONAL, avec votre consentement, avec votre appui, avec le consentement et l'appui de tous les libéraux dans la province de Québec; que ce parti est sorti d'une alliance honorable, et m'a permis de former le gouvernement actuel, qui, dans son origine, a été appelé NATIONAL, est resté NATIONAL depuis, et restera NATIONAL tant que j'en serai le chef.

C'est dire que NOUS AVONS BRISE LES VIEUX LIENS DE PARTI, que nous avons re-

noncé à certaines traditions considérées comme dangereuses, et à certaines idées condamnées par des autorités respectées, afin d'affirmer un programme nouveau assez libéral pour assurer la prospérité publique, mais aussi, assez conservateur pour ne pas inquiéter les bons citoyens.

Ce programme sera respecté, ce gouvernement sera maintenu et ce parti vivra dans ces conditions et pas dans d'autres.

Je compte sur tous les honnêtes gens pour m'aider à tenir cette promesse et à faire respecter cette décision.

\* \* \*

On ne pouvait être plus clair. Du reste, Mercier ne faisait que répéter là des choses connues de tous. Tous les contemporains, fussent-ils aussi jeunes que nous l'étions alors, se rappellent parfaitement que c'est au nom du parti national, par l'alliance des libéraux et de ceux qu'on appelait les conservateurs nationaux, que Mercier prit le pouvoir.

L'homme, du reste, avait toujours fait preuve d'une grande indépendance d'esprit. Son biographe, Pelland, racontant comment il ramena le parti provincial, après ses défaites de 1879 et de 1881, écrivait:

Il a accompli en quatre ans une oeuvre qui, de l'aveu de tous, paraissait exiger un quart de siècle. Il a fait quelque chose de plus grand que de sauver son parti; il a su identifier ce parti avec l'âme même de la province. Grâce à lui, les vaincus de 1879 et de 1881 ne sont pas seulement les vainqueurs d'aujourd'hui; ils ne sont pas seulement la majorité, ils sont devenus la personnification de l'idée nationale.

Comment cette transformation s'est-elle opérée? Les événements y ont sans doute eu leur part. Les extravagances et les abus de toute sorte du régime tory, et finalement le crime de Regina ont mis la patience du peuple à une trop rude épreuve. Il fallait que le sentiment public se fit jour et que le patriotisme canadien-français eût son explosion. Le rare mérite de M. Mercier est d'avoir prévu cette explosion et d'avoir compris, bien avant l'insurrection du Nord-Ouest et la barbare exécution de Riel, que, pour régénérer la politique de ce pays, il fallait mettre de côté les traditions étroites de parti, faire appel à tous les hommes de bonne volonté et s'appuyer résolument sur le sentiment national.

Cette dernière phase, on en conviendra, ne diffère guère de certaines de celles qu'on peut de ce temps-ci entendre tomber de certaines tribunes.

\* \* \*

Et Mercier ne fut jamais le libéral-né, irréductiblement confiné dans son libéralisme, qu'on nous a présenté. Lisez encore Pelland, son partisan et son ami, qui publiait son livre sous les yeux de son chef, alors que celui-ci était au faite du pouvoir:

Et cependant, il y a, à cette communion intime entre lui et le coeur de la nation, une autre raison qui complète les heureux dons de sa nature. M. Mercier est avant tout et par-dessus tout Canadien français. C'est un enfant du pays dans toute la force du terme. Tous les sentiments généreux qui remuent l'âme de notre peuple ont un écho puissant dans la sienne. Le peuple l'a senti d'instinct et ne s'est pas trompé. AVANT D'ETRE UN CHEF DE PARTI, M. MERCIER EST UN PATRIOTE.

Patriote, il l'était dès son entrée dans la vie publique, lorsqu'après avoir soutenu le ministère Sicotte, il préféra rompre avec une partie de ses amis plutôt que de les suivre dans la voie de l'alliance avec Browne que, à tort ou à raison, il croyait funeste. Il l'était encore, à l'époque de la Confédération, lorsqu'au risque de heurter le sentiment de la grande majorité du public, il n'hésitait point à dénoncer, avec une clarté trop pleinement justifiée par la suite, les embûches et les périls contenus dans l'acte fédéral. Patriote, il l'était encore, dans la plus haute acception du terme, pendant son court passage au Parlement fédéral, lorsqu'en Canadien français pénétré de l'étroite et nécessaire alliance de l'idée nationale et de l'idée catholique, il prenait vigoureusement, contre sir John A. Macdonald, la défense des écoles séparées du Nouveau-Brunswick.

Depuis cette époque, tous ses vœux ont tendu à la formation d'un parti national, et lorsque le crime de Regina est venu comme un coup de foudre réveiller les consciences, lorsqu'une illumination soudaine s'est faite dans les esprits trop longtemps égarés par une politique astucieuse et perfide, M. Mercier était naturellement désigné pour prendre en main la cause de la patrie et pour la faire triompher. Tous les maux qu'il s'agissait maintenant de réparer, il les avait prévus et il avait essayé de les prévenir. La politique d'union qui pouvait seule assurer l'avenir, il l'avait constamment désirée et entrevue depuis plus de quinze ans comme une nécessité de salut national.

\* \* \*

Pour marquer ses débuts politiques et la courbe de son évolution, Mercier employait lui-même un raccourci plus brutal, aux arêtes beaucoup plus sail-

(Suite à la page 2)

### Chronique

#### La cathédrale de Valleyfield

Les chants d'allégresse qui ont salué, ces jours derniers, la renaissance de la cathédrale de Valleyfield, la prière si pleine de gratitude et d'éloquence de Mgr le curé de Rigaud, ont exprimé parfaitement les raisons surnatérales que les diocésains de Mar Langlois, en deuil de leur cathédrale depuis vingt mois, ont de se réjouir du terme de l'épreuve.

L'événement et le diocèse de Valleyfield ont aussi des raisons purement humaines de traduire leur joie. Le temple que tant de sacrifices pieux ont élevé à la gloire du Christ-Roi et de sainte Cécile, est beau, — l'un des plus beaux qu'il soit — le fruit de voir de l'Atlantique au Pacifique.

Les deux élégantes flèches de Sainte-Cécile qui s'élèvent si haut dans le ciel dominant la paisible ville de Valleyfield. Elles attirent l'âme dans leur ascension mais invitent aussi l'esprit et les yeux à admirer le travail de l'homme.

D'un gothique simplifié et modernisé, la cathédrale, vaste édifice de béton armé recouvert de granit de Stanstead, apparaît manifestement comme le foyer d'où rayonnent les principales institutions religieuses de la ville épiscopale.

Dans les deux tours de la façade, six cloches bénites par cinq évêques font le quel. Elles égrenent sans faille le chapelet mélodieux des joies et des deuils de la communauté chrétienne.

Cécilia, la jeune vierge romaine protectrice de la cathédrale, sourit, toute blanche, dans la niche que la fidélité de Valleyfield lui a réservée au-dessus du portique.

Derrière les lourdes portes de chêne, on trouve la maison de Dieu, oasis paisible et lumineuse qui repose le priant, chasse les soucis et les inquiétudes, apaise l'âme. Tout, en effet, dans cette nef d'une discrète splendeur, concorde à cette impression d'apaisement, de quiétude.

D'abord, le sanctuaire, si pieux, riche de marbres d'Italie, d'ors et de bois précieux mais dépouillé de tous ces ornements inutiles, de ces trophées, de ces clinquant, qui, trop souvent, déparent le lieu saint enlevant à l'aide du sacre sa signification sublime. Pas de rétable effrayant où saints et saintes, en équilibre instable, semblent jouer à cache-cache avec les pots à fleur et les luminaires. Pas non plus de ces crucifix qui paraissent vouloir s'effacer devant d'orgueilleux chandeliers. Rien de tout cela, mais une interprétation intelligente de la liturgie chrétienne.

Le crucifix, suspendu par des chaînes, domine ici. Comme aux temps antiques de l'Eglise, le ciborium a repris sa place au-dessus de

la table du sacrifice. Ce ciborium, délicatement ouvré, remplace avantageusement le rétable.

Autour du sanctuaire, le trône épiscopal et les stalles en chêne sculpté complètent l'ameublement. Au-dessus d'une galerie à claire-voie les verrières des Apôtres, oeuvre de Guido Nincheri, laissent tomber sur l'autel un jour tamisé.

La nef dédaigne, elle aussi, l'ornementation surchargée. Elle sait que pour être belle elle n'a besoin que de matériaux honnêtes, dociles à exécuter la collection des artistes et des architectes. Le chœur des bandes, des autels latéraux, des confessionnaux et de la console de sainte Cécile.

L'orgue, symbole harmonieux de l'orgue, donne un haut cachet de dignité aux murs.

Les verrières étroites de la nef mettent bien en valeur l'incomparable Chemin de croix, préparé pour la nouvelle cathédrale par l'artiste exquise qu'est Mgr Maillard, curé de Gravelbourg. Oeuvre résolument moderne, ce chemin de croix est peut-être la conception la plus hardie en même temps que la plus réussie qu'il soit possible de voir chez nous de la passion de Notre-Seigneur.

L'orgue, symbole harmonieux de la patronne de l'Eglise, est ici distribué de chaque côté de la tribune et il est enveloppé dans l'éblouissante lumière de la grande verrière de sainte Cécile.

Le soir, d'artistiques lanternes de fer forgé éclairent la cathédrale. Enfin, sur la nef et le sanctuaire s'étend une voûte merveilleuse, véritable mosaïque polychrome qui, en plus de posséder des propriétés d'acoustique spéciale, couronne d'un dôme futuriste ce temple aux lignes classiques. Et ce mariage harmonieux de l'art moderne à la discipline antique résume bien, me semble-t-il, l'esprit même de l'Eglise qui, tout en conservant jalousement sa liturgie, sait s'adapter aux conditions nouvelles du monde.

Lucien DESBIENS

## Carnet d'un grincheux

Entendu à une convention politique récente: Le parti vous donne la chance d'être libre de temps en temps, tenez donc de savoir en profiter.

Pensée profonde, dont l'auteur a été le premier à ne pas profiter ou à profiter pleinement, selon le point de vue auquel on se place: au scrutin, il est arrivé en queue de liste.

Sur les routes rurales, à l'heure des vaches, les routiers de la politique doivent, de temps en temps, ralentir l'allure de leurs automobiles. On dirait qu'en temps d'élections les bonnes vaches laitières ont conscience de leur importance. Quand elles vont en troupeaux vers l'étable, leur marche est plus lente et plus solennelle que jamais. Ne sont-elles pas appelées à

fournir des arguments aux politiciens, quant au prix du lait, du beurre et du fromage?

New-York se prépare à célébrer le centenaire de la statue de la Liberté éclairant le monde. Cela nous rappelle que les morts seuls méritent la bronzi-fication.

Le premier août 1935 fera date dans les annales canadiennes. Ce jour-là, M. Bennett se remettra à la besogne et le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, cessera de payer des allocations aux chômeurs célibataires. C'est sans doute pour cela que M. Bennett, célibataire, comme chacun sait, se remet à l'ouvrage.

Le Grincheux

# Au temps de Mercier

(Suite de la 1ère page)

lantes que celui de Pelland. Il disait en pleine Assemblée législative, le 7 mai 1886, dans un débat sur l'Affaire Riel:

Monsieur le Président, j'étais un de ceux qui exprimaient des craintes, j'étais un de ceux qui croyaient que cette confédération, destinée à garantir nos institutions, à garantir notre langue et nos lois et tout ce que nous avons de plus cher et de plus sacré, cette confédération tuerait nos dernières espérances, détruirait nos dernières illusions.

Poussé par ces craintes, j'ai laissé le parti conservateur avec lequel je m'étais identifié dans mes jeunes années et avec lequel je pensais mourir. C'a été une des grandes tristesses de ma vie. J'abandonnais les chefs pour lesquels j'avais du respect, et je les abandonnais parce que je croyais, dans mon âme et conscience, que cette confédération qu'on disait devoir nous garantir notre avenir national n'était qu'un piège que l'on tendait à notre ignorance des affaires politiques, à notre ignorance du fanatisme de certains hommes de la politique canadienne. (Ecoutez.)

En fait, après cette rupture avec ses amis d'autrefois, Mercier s'est tenu pendant plusieurs années hors de la politique. Il n'y est rentré qu'en 1871, lors de la formation du parti qu'on qualifiait déjà de national, et c'est vraisemblablement comme membre de ce groupe qu'il entra, l'année suivante, à la Chambre des Communes et qu'il y joua le rôle que l'on sait dans la question des Ecoles du Nouveau-Brunswick.

En 1874, alors qu'il semblait tout naturel qu'on le renvoyât aux Communes avec les autres adversaires du cabinet Macdonald, Mercier ne se représenta point. Pourquoi? Parce qu'il trouva en face de lui, dans son comté de Rouville, un libéral plus orthodoxe, M. Cheval, qui lui barrait la route. Il ne voulut point par sa persistance risquer d'assurer l'élection du candidat ministériel.

Victime, semble-t-il bien, de son indépendance intellectuelle, il se retira une fois de plus, pendant quelques années, de la mêlée politique. Il n'y devait occuper un rôle de premier plan qu'en 1879, alors qu'après sa défaite par le futur juge Louis Thériault, il fut, en 1879, élu à la Chambre provinciale. Il y devenait assez rapidement le chef du parti libéral.

Car, et ce serait absurde de le nier, Mercier fut un libéral; mais on vient de voir qu'il ne fut pas toujours, et il y aurait toute une étude à faire, non seulement sur sa tactique et ses allures électorales et parlementaires, mais sur ses idées mêmes. Car, il savait trop son histoire pour ignorer que ce mot fameux a couvert des choses fort différentes et, au temps de sa jeunesse particulièrement, le libéralisme chez nous était l'objet de trop vives attaques pour qu'il n'eût point la précaution de préciser exactement sa pensée. Aussi, quand il parle de son libéralisme, a-t-il toujours bien soin de dire ce qu'il entend par là: poser ou écarter.

Rappelez-vous la phrase que nous citons tout à l'heure: "... Nous avons renoncé à certaines traditions considérées comme dangereuses..."

Quant à ses tactiques, nous l'avons vu, en 1886, travailler à la coalition des éléments les plus divers. Précédemment, il n'avait pas écarté, et l'histoire en est tout au long écrite dans ses discours, l'idée d'une première coalition.

Il paraît bien n'avoir jamais eu la superstition des partis.

Ceci n'est pas une étude sur Mercier; mais, ces textes hâtivement groupés, au milieu d'une après-midi coupée de visites, pourront tout de même rendre quelques services.

Ils suffiront à rappeler certaines vérités de fait; ils empêcheront peut-être que certaines légendes gagnent trop de terrain.

Et ce sera profit pour tout le monde.

Omer HEROUX

## Feu M. F. Beaudoin

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. François Beaudoin, veuf d'Hélène Huet, décédé à l'âge de 82 ans et 5 mois, à la demeure de sa fille à Mont-Laurier.

Précédé de deux landaus de fleurs, le convoi funéraire est parti de la demeure de son fils, M. Albert Beaudoin, 4258 rue Christophe-Colomb, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigitte.

La levée du corps fut faite par M. le curé A. Deschamps. Le service fut chanté par M. l'abbé Léon A. Mais, assisté de MM. les abbés A. Vigeant et R. Bruno, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le sanctuaire: M. le curé R. Deschamps et M. l'abbé R. Joly, de Plagne Laval, ainsi que les enfants du sanctuaire de l'école Ste-Brigitte.

La chorale, sous la direction de M. E. A. Sansfaçon, exécuta des parties des messes de L. Perosi et de P. Yon.

Touchait l'orgue, M. C. L. Bérard. Les solistes étaient MM. Jos. Audet, F. Normandin, R. Duceppe, R. Beauchamp, R. Doré, E. L'Heureux ainsi que la chorale de l'école Ste-Brigitte.

On remarquait dans le cortège: MM. le maire de Plagne-Laval, Albert Beaudoin, son fils, W. Lalonde, son gendre, avocat de Mont-Laurier, Jos. Beaudoin, son frère, Roch Beaudoin, son frère, J. A. Chartier, son neveu, R. Beaudoin, neveu, R. Lévesque, neveu, H. Reddy, échevin de Plagne-Laval, Maurice Lalonde, de Mont-Laurier, J. R. Bertrand, échevin de Plagne Laval, H. Dupré, échevin du quartier Papineau, J. L. Bédard, député du comté de J. L. Bédard, chef de police de Plagne Laval, J. H. Routte, A. Gagnon, J. A. Paquin, W. Arseneau, J. Paquin, J. Carmel, H. J. Bergeron, Jos. Lafortune, E. Sney, Jos. Desjardins, H. Desmarais, O. Huot, J. Mercier, A. Montpeltier, C. Bourget, L. Loiseux, A. Ricard, J. B. Payette, R. Boisvert, D. Hénault, W. Dupras, N. Bonenfant, O. Miron, O. Parent, A. Mayotte, C. Bellehumeur, F. Bédard, E. Boivin, Jos. Lauzon, A. D. Renard, L. Lapointe, Dr H. Gaudet, H. Maille, C. G. Groleau, A. Labelle, J. Maille, C. Thibault, A. Côté, L. Bédard, J. Huot, R. Dubuc, L. Champagne, L. Beaudoin, J. E. Bédard, E. Huet, C. Chevalier, Jos. Lizotte, Dr J. E. Trépanier, A. Beaudoin, N. Jacob, Arthur Beaudoin, P. Boudrias, A. Mayotte, A. Hogue, A. Miron, T. A. Smith, E. Boivin, E. Desjardins, A. Renault, A. Sarazin, A. Vallières, C. E. Desjardins, G. Benoit, Hector Picard, J. A. Goulet, A. Beauvais, E. Pelletier, A. Gervais, E. E. Naud, Jos. Carrière, R. Lafortune, A. Sansfaçon, Vital Sansfaçon, Jos. Villeneuve, J. A. Séguin, J. A. Maille, J. E. Chartier, J. A. Brosseau, J. G. Goudreau, J. A. Desmarais, R. Bellisle, H. Turcot, L. Descarie, C. Huet, G. Richer, L. H. Gill, E. E. Champagne, N. Couillard, W. Richer, A. Touchette, R. Pélipin, J. A. Tessier, A. Labbé, E. Carrière, G. Gadois, N. Charbonneau, N. Philip, J. C. Godin, H. Currier, A. Hénault, T. St-Louis, J. L. Gilbert, A. Labbé, A. Huet, J. E. Parent et un grand nombre d'autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies et tributs floraux.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

## La pression artérielle

Le corps humain a une capacité remarquable d'adaptation aux diverses conditions dont le changement se fait parfois bien brusquement. Qu'il s'agisse de la température, qui varie de vingt degrés sous zéro à quatre-vingt-dix au-dessus, ou bien d'une attaque de maladie causée par des germes ou encore d'une alimentation trop riche en sucre, le corps humain, s'il fonctionne bien, doit s'adapter à toutes ces conditions et y réagir.

La circulation du sang se fait toujours sous une certaine pression. Nous connaissons la pression normale du sang pour les différents groupes de personnes. La pression artérielle se mesure à l'aide d'un instrument appelé sphygmomanomètre. Elle varie, selon l'âge, le sexe, la grandeur, le poids de l'individu, et selon la position du corps et l'activité physique déployée.

La moyenne de la pression du sang d'un groupe de personnes apparemment normales n'est pas nécessairement une norme. Proportion gardée, bien entendu, la santé n'est pas compromise par une variation de pression artérielle.

La pression artérielle est maintenue par la force et la fréquence des battements du cœur, par l'élasticité de la paroi des vaisseaux sanguins, par la qualité et la quantité du sang lui-même. Quand la pression se maintient avec insistance en-dessous ou en-dessus de la normale, la seule question importante à se poser est: quelle est la cause de ce changement? L'hypertension, pas plus qu'une pression trop basse, n'est une maladie, ou un signe de quelque changement dans le fonctionnement de l'organisme. Une pression inférieure à la normale accompagne fréquemment les maladies chroniques.

L'hypertension artérielle vient souvent à la suite de mauvaises habitudes, comme, par exemple, une alimentation trop abondante, qui cause le surpoids; elle peut être causée par un mauvais fonctionnement de l'organisme dû à l'âge et causé par la dégénérescence du cœur ou des vaisseaux sanguins ou par un trouble des reins. On peut aussi la rencontrer à la suite d'une tension prolongée des nerfs, d'une vive inquiétude ou de surmenage.

Il est donc très évident que l'on peut remédier à cet état sans avoir recours à la cause au préalable; c'est à cet effet que le traitement peut être effectué. L'examen de santé annuel fera noter tout changement qui pourrait produire la cause en sera immédiatement recherchée et le traitement institué.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association médicale canadienne, 184 rue Colborne, Toronto. Les renseignements seront envoyés par écrit.

(Service d'hygiène de l'Association médicale canadienne et de compagnies d'assurance-vie du Canada.)

## Excursion aux Grèves

La deuxième excursion qu'organise chaque année le comité des anciens colons des grèves, aura lieu le 4 août prochain. Le voyage se fera à bord du *Beloeil*.

Ce voyage coïncide avec le centenaire annuel des anciens colons. Ceux-ci sont donc spécialement invités à participer au banquet.

Il y aura chant, récitation, musique, etc., à bord du *Beloeil*. L'arrivée aux Grèves, une messe sera chantée spécialement pour les excursionnistes.

Le départ s'effectuera au quai Victoria à 8 h., heure avancée. Pour toutes autres informations, s'adresser aux noms suivants: Julien Latendresse, 7984 rue Drolet; Jean Chaput, 3789 rue St-André; Albert Lagacé, 3411 rue Workman, Fitz. 5120; Arthur Touchette, 6676 rue des Erables, C. 0065; Donald Deneault, 4373 Ch. Colomb, Fal. 1862; Jean Bernard, 528 rue Lepailleur.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

## Graphologie au "Devoir"

CASANOVA — L'esprit est clair, précis, actif et le jugement sera bon quand ce jeune homme aura appris à être plus objectif et à ne pas laisser l'imagination exagérer un peu les choses.

Très orgueilleux: à cet orgueil se mêle un peu de vanité et beaucoup de susceptibilité; et je pense qu'il garde longtemps le souvenir des offenses et qu'il ne les pardonne pas facilement.

Du côté sentiment, il est délicat, capable de tendresse et porté à la jalousie.

Conscientieux, droit et sincère: je lui trouve une espèce de crédulité naïve et très jeune.

Actif et ambitieux.

La volonté est variable, souple, un peu obstinée, et en somme trop influençable pour être très forte; on ne peut cependant le taxer de faiblesse, car ce qu'il ne sait pas continuer, il le recommence sans cesse.

Vif, impatient, d'humeur capricieuse, il est un peu égoïste et un peu exigeant même avec ceux qu'il aime, mais il a un bon cœur et une sensibilité délicate.

AD MAJOREM DEI GLORIAM — C'est un esprit assimilateur, réfléchi.

## L'Ecole des sciences sociales de Montréal

La direction et le corps professionnel

Cette Ecole, une des premières oeuvres de l'Université de Montréal, a pour directeur le secrétaire général de l'Université, monsieur Edouard Montpetit, avocat, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, professeur à la Faculté de droit, à l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée, membre de l'Académie Royale et de l'Institut de la section française de la Société Royale du Canada, Monsieur Montpetit donne à l'Ecole les cours d'économie politique, de finances publiques, de politique économique et de droit public.

Le personnel dirigeant se compose de professeurs qui sont spécialistes dans les sciences politiques, économiques ou sociales.

Ce sont: Le R. P. Ceslas Forest, bachelier en théologie, doyen de la Faculté de Philosophie; et le R. P. Lamarche, docteur en théologie et en philosophie; — professeurs de philosophie sociale.

M. Léon-Mercier Gouin, docteur en droit, avocat, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et à la Faculté de Droit, diplômé de l'Université d'Oxford, — professeur de législation industrielle et d'histoire des doctrines économiques.

Le docteur J.-A. Beaudouin, médecin hygiéniste, directeur de l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée, stagiaire de plusieurs grandes institutions d'hygiène publique, notamment de l'Hôpital John Hopkins (Baltimore), et de l'Institut Rockefeller; — professeur d'hygiène générale.

M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; — professeur de pratique financière.

M. Georges Pelletier, licencié en droit, avocat, journaliste, membre de la Société Royale du Canada; — professeur à la section journalisme de rédaction et administration du journal et chargé de leçons sur différents aspects de la presse quotidienne.

M. Guy Vanier, licencié en droit, avocat, professeur à la Faculté de Philosophie; — professeur d'économie sociale de finances privées et de droit commercial.

M. Noël Fautaux, licencié en droit, journaliste; — professeur d'histoire du journalisme.

M. Adélard Leduc, licencié en droit, avocat; — professeur de législation sur la Presse.

M. Jean Bruchési, licencié en droit, avocat, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, professeur à la Faculté des lettres; — professeur de science politique et de politique extérieure, et de politique économique.

M. Yves Tessier Lavigne, licencié en droit, diplômé de l'Ecole des sciences sociales; — professeur de géographie humaine.

M. Arthur Saint-Pierre, membre de la Société Royale; — chargé de leçons sur les oeuvres sociales.

M. Anatole Desj, licencié en sciences commerciales, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris; — chargé de leçons d'histoire des doctrines économiques.

M. François Vézina, licencié en sciences commerciales, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; — professeur de Production industrielle, et de finances publiques.

M. Hector Perre, avocat, licencié en droit, licencié en sciences sociales, économiques et politiques, chargé de leçons de législation industrielle.

On s'inscrit à 1265, rue Saint-Denis, au secrétaire général de l'Université de Montréal.

## "LES DIX"

Font partie de cette société nouveau genre au Canada français: MM. Olivier Maurault, Victor Morin, Aegidius Fautaux E.-Z. Massicotte, Gérard Malchelosse, Montarville B. de la Bruère, A. Beaugrand-Champagne, P.-G. Roy, l'abbé Albert Tessier et Francis Audet

### ENTREVUE DE M. VICTOR MORIN

Les Dix, tel est le nom extrêmement bref et même énigmatique qu'on choisit dix historiens et littérateurs canadiens-français pour se grouper en une sorte de société et s'aider mutuellement et loyalement dans leurs travaux littéraires et leurs recherches historiques et scientifiques, dans la production de leurs oeuvres, même après la mort de l'un d'eux, et pour assurer au public le bénéfice des études qu'ils auront faites et rendre à ceux qui disparaîtront parmi les Dix le mérite qui doit leur en revenir.

Ce groupement est quelque chose d'absolument nouveau au Canada français. Il s'inspire de plus nobles sentiments, à commencer par l'amitié franche, sereine, loyale et même joyeuse des membres des Dix et par la justice qu'ils désirent exercer.

Les noms des Dix révèlent d'ailleurs que tous sont déjà liés depuis nombre d'années par leur sincère amitié et par leur esprit de justice. Les voici: Olivier Maurault, P.-S.S., recteur de l'Université de Montréal; Victor Morin, notaire; Aegidius Fautaux, conservateur de bibliothèque; Edouard-Zotique Massicotte, conservateur d'archives; Gérard Malchelosse, comptable; Montarville Boucher de la Bruère, archiviste; Aristide Beaugrand-Champagne, architecte; Pierre-Georges Roy, archiviste; l'abbé Albert Tessier, préfet d'études; Francis-J. Audet, archiviste. A l'exception de M. Roy, qui est de Québec; de M. Tessier, qui est des Trois-Rivières, et de M. Audet, qui est d'Ottawa, tous sont de Montréal.

M. Victor Morin, l'un des principaux artisans, avec M. Malchelosse, de la mise sur pied de cette petite société des Dix a bien voulu nous fournir ce matin quelques renseignements.

— Les Dix, dit-il, sont nés, mais je ne suis pas encore en possession de leur acte de baptême. J'attends d'une journée à l'autre les lettres patentes de Québec.

M. Morin n'était tout de même pas pris au dépourvu. Il avait en mains une copie de la requête d'en-

registrement à Québec et une copie des règlements projetés. Il parla de la nouvelle société avec un plaisir évident. Elle est la réalisation de l'un de ses plus beaux rêves et elle consacre en même temps la belle camaraderie qui existe depuis longtemps entre les membres qui la composent.

### Le but de la société

— Le but de la notre société des Dix, dit-il, est d'assurer une collaboration loyale et efficace entre ses membres dans leurs travaux littéraires, dans leurs recherches historiques et scientifiques, dans la production de leurs oeuvres, même après la mort de l'un d'eux, afin d'assurer au public le bénéfice des études qu'ils ont faites et à eux-mêmes le mérite qui doit leur en revenir. Pour atteindre le but envisagé les membres devront:

a) se donner avis des travaux qu'ils ont sur le métier et s'entraider de leurs notes et renseignements en observant à ce sujet les règles de l'amitié et de la loyauté la plus scrupuleuse;

b) publier des volumes, rapports, mémoires et articles sous la rubrique de la Société des Dix, mais dont le crédit sera donné au contributeur;

c) léguer leurs notes et manuscrits inédits à la société pour continuer l'oeuvre prévue ci-dessus (à moins qu'ils n'aient fait des arrangements spéciaux) ou permettre l'accès à ces notes et manuscrits à cette fin.

### Deux catégories de membres

Les membres sont de deux catégories: les membres *perpétuels*, qui sont élus à vie et collaborent à la vie de la société en observant les statuts, et qui ont tous également voix délibérative; les membres *posthumes*, qui comprennent les écrivains et les chercheurs défunts que la société appellera dans son sein après avoir reçu le dépôt de leurs notes et manuscrits et dont la mémoire vivra par elle ainsi que celle des membres perpétuels qui viendront à mourir.

### Un secrétaire perpétuel

Les réunions des Dix auront lieu le dernier samedi du mois, excepté pendant les mois d'été (juin, juillet et août). La réunion générale annuelle est fixée au dernier samedi du mois de mai. Les membres présideront à tour de rôle les réunions. Il n'y a pas de président à proprement parler. Il y aura un secrétaire perpétuel, qui n'est pas encore choisi. Sur ce point, la petite académie du Québec imitera l'exemple de la grande Académie française, qui a son secrétaire perpétuel, présentement, en la personne de M. René Doumic.

(Il est à noter que cette arrière-petite-fille de l'Académie française, la société des Dix, naît au milieu des fêtes du troisième centenaire de l'établissement par Richelieu de son aïeule de France).

## Bibliothèque et dépôt d'archives

LES DIX auront une bibliothèque et un dépôt d'archives, établis pour l'usage des membres. Le secrétaire perpétuel en aura la garde dans le local choisi pour en assurer la conservation et la consultation. A l'origine et jusqu'à décision contraire, le château de Ramazay, à Montréal, servira de siège de la société des Dix et de bibliothèque et de dépôt d'archives.

Et comme nous regardons un peu étonné M. Morin, croyant que le château manquait de voûtes ou de protection nécessaire contre le feu:

— Vous savez, dit-il, que le château de Ramazay est, d'après les experts en assurance-feu, l'immeuble le plus à l'épreuve du feu qu'il y ait à Montréal? Le plancher principal est formé de dalles de pierres, de quatre pieds d'épaisseur. Les murs sont en maçonnerie, et épais de plusieurs pieds. Enfin, la couverture est en métal.

A ces archives, poursuit M. Morin, les membres perpétuels sont tenus de déposer un exemplaire de leurs ouvrages imprimés, une copie de leurs articles publiés dans des revues ou des journaux et tels manuscrits et notes qu'ils jugeront à propos.

Les membres perpétuels auront accès de plein droit à ces archives, et tous les autres écrivains et historiens à qui la société pourra conférer ce même droit de temps à autre, le tout à charge qu'ils donnent crédit aux auteurs des pièces dont ils se seront inspirés.

### Des "cahiers"

— Est-ce que LES DIX ne publieront pas une revue ou un journal?

— LES DIX publieront à intervalles irréguliers des *Cahiers*, contenant les fruits de leurs recherches ou les notes laissées par des membres "posthumes".

Le groupe des Dix manifestera, en outre, son activité par des conférences et d'autres initiatives. On sait que M. Morin a déjà inauguré des dîners en musique qui ont eu un grand succès.

— Vous avez sans doute aussi choisi une devise, des armoiries, au cours des délibérations qui ont précédé la naissance récente de votre petite société?

### Devise

— Notre devise est la suivante: *Frater adjuvatur a fratre*. Je crois qu'elle peint bien les rapports fraternels des membres des Dix entre eux. Quant à nos armoiries, elles consistent en une couronne de dix feuilles d'érable, entourant un cahier ouvert. La devise est inscrite sur un listel ou une banderole qui encercle le tout.

Alfred AYOTTE

## M. Athanase David dans Terrebonne

Le secrétaire provincial, M. Athanase David, continuera, dimanche, la tournée de son comté de Terrebonne.

Après la grand-messe, il tiendra une assemblée à Sainte-Sophie; dans l'après-midi, à 2 h. 30 (heure solaire), à Saint-Hippolyte; dans la soirée, à 8 h. (heure solaire) à Shawbridge.

Le sénateur Jules-Edouard Prévost, et M. L.-E. Parent, député de Terrebonne à la Chambre des Communes, l'accompagneront, de même que plusieurs autres orateurs.

## Les Syndicats catholiques

Québec, 27. (D.N.C.) — Dans une déclaration qu'il a faite, hier soir, à notre représentant, M. Alfred Charpentier a déclaré que le mouvement syndical catholique fait des progrès de plus en plus marqués dans notre province. La loi des contrats collectifs a contribué à accélérer ce mouvement. Une grande assemblée sera tenue ce soir à Québec par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dont M. Charpentier est le président. Ce sera probablement la dernière avant le congrès de Hull.

## NECROLOGIE

BELLEAU — A Montréal, le 25, à 49 ans, Mercedes Belleau, fille de Georges Belleau.

BENOIT — A Montréal, le 24, Mme Ch. Benoit, née Perrault, Eugénie.

DAOUST — Côte St-Paul, le 25, à 18 ans, Gaston Daoust, fils de M. et Mme Victor Daoust, née Lalonde, Melina.

DESROSIERS — A Montréal, le 24, à 36 ans, Oscar Desrochers, époux de Phébe Fortin.

FLEMING — A Montréal, le 25, à 65 ans, Alice de Plack, épouse de feu William Fleming.

LALONDE — A Val-de-Rouge, le 24, à 30 ans, Marie Lalonde, épouse de Laurent Lalonde.

MOGGIN — A Longueuil, le 25, à 65 ans, Ignace Moggin, époux de Corinne Vienneau, autrfois de Chénay, Ont.

ST-PIERRE — A Montréal, le 25, à 67 ans, Maria Prud'homme, épouse de Joseph St-Pierre.

TROTTIER — A Montréal, le 24, à 66 ans, Pierre-Alphonse Trottier, époux de Corinne Charbonneau.

VIGIER — A Longueuil, le 26, à 22 ans, Marcel Vigier, fils de J.-P. Vigier, décédé et de Maria Bourbonnière.

Fol. Wilbans 7119-7118

Siège Social: 2630, NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT

Supprime les émanations de la chaudière des cheminées, détruit les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage avec

**VOLCANO**

Fabriquez, vendez et installez par

**Chalifeux & Fils Ltée**

Maison fondée en 1847

Usines: 1166 Beaver Hall, Montréal

Bureau de ventes: 1166 Beaver Hall, Montréal

Ecrivez pour circulaire.

## AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: — Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos 221,550, BREWSTER GOLD-SMITH CORP. INC., concessionnaire de C. W. Brewster, tous deux de New-York, accordé le 1er août 1932, No 252,943, concessionnaire de Roy T. Hurley, de Dobbs Ferry, accordé le 25 août 1932, Nos 234,154 et 234,155 et 234,156, concessionnaire de Geo. R. Blodgett, Moses E. Cheney, de Brooklyn et Roy T. Hurley, de Bronx, tous de New-York, E.-U., accordés le 11 septembre, 1923, pour le procédé d'ALLUMA-GO, désirent accorder des licences à l'industrie canadienne pour l'exploitation de cette invention ou consentir à leur octroyer leurs droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements, adressez-vous à M. MARION, 1260 rue Université, Montréal.

elle est bien jeune encore et se modifiera en vieillissant. Trop d'imagination et le manque de réflexion nuisent sérieusement au jugement: elle est enthousiaste, exagérée et très impressionnable. Pas d'égoïsme et pas de vanité. Un bon cœur sensible, délicat, généreux et aimant. Une réserve timide gêne les confidences et les démonstrations affectueuses.

Assurance et confiance en soi. Toujours naturelle et spontanée, d'une franchise absolue, elle plaît beaucoup et inspire une confiance qu'elle mérite. Affections loyales, fidèles et exclusives. Gaie, animée, active et peu persévérante.

La volonté est précise, ferme, autoritaire et indépendante, mais j'y découvre assez de souplesse pour la rendre capable de faire des concessions habiles. Elle est bien femme! Elle en a la vivacité, la finesse, le caprice et le charme.

Jean DESHAYES

## ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

## "LE DEVOIR"

Samedi, 27 juillet 1935. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tous manuscrits doivent être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.



## Pages d'histoire acadienne

## Au berceau des Petites Soeurs de la Sainte Famille

A peine avais-je reçu mon obédience pour l'Université Saint-Joseph, l'été dernier, que M. Héroux, l'infatigable ami des bonnes causes, sollicitait ma collaboration au sujet des choses de l'Acadie. On sait que le Devoir a toujours porté un très vif intérêt au problème de la survie française en Acadie, en Ontario et dans toutes les localités où résonne le doux parler des ancêtres avec ses nuances multiples, souvent archaïques. Il en a fait à diverses reprises le thème de ses pélerinages historiques, ce qui a permis à l'élite de ces divers groupements de se mieux connaître, de se mieux apprécier et, par suite, de travailler plus efficacement à la cause commune. Il y a lieu de souhaiter que cette heureuse initiative se continue pour le profit de tous, et que le Devoir, plus vigoureux que jamais, puisqu'il vient d'atteindre ses vingt-cinq ans, soit l'agent de liaison officiel de ces divers groupements.

C'est sur un tout petit coin de l'Acadie que j'attire aujourd'hui votre attention. Reportez-vous, en esprit à une vingtaine de milles de Moncton, à Saint-Joseph de Memcook, berceau de l'Institut des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

On se rappelle qu'au soir du 20 octobre 1833, alors qu'élevés et personnel de l'Université Saint-Joseph assistaient à la bénédiction du Saint-Sacrement, un incendie se déclarait dans la salle de récréation des élèves. En moins d'une heure les flammes, activées par un vent violent, avaient complètement dévoré l'édifice principal. Le monastère couvent des Soeurs de la Sainte-Famille, situé à peu de distance, fut également rasé.

On comprend avec quelle angoisse les trente-six religieuses qui l'habitaient quittèrent à la hâte leur asile dans le dénuement le plus complet. C'est que ce cher couvent, avec ses reliques, les rattachait à la source même de leur communauté.

Refaisons-en l'histoire à grands traits. Le 27 mai 1864, le Père Lefebvre, de la Congrégation de Ste-Croix, accompagnait Mgr Sweeney dans le but de fonder un collège en Acadie. Il avait eu comme précurseur l'abbé Lafrance, qui n'avait pu suffire à la tâche.

Début bien modeste; tout était à créer. Le Père Lefebvre, une fois sur place, avait un capital initial de \$8.00 auquel Mgr Sweeney ajouta \$50.00. Le collège n'était pas l'âge d'or. Le collège s'ouvrit néanmoins, comme par enchantement, le 10 octobre 1864, avec ses trente et un élèves; c'est que le Père Lefebvre, premier prêtre canadien à entrer dans la Congrégation de Ste-Croix, avait été admirablement préparé par la Providence à son rôle de fondateur. Son esprit d'initiative, son courage et sa sainteté devaient le faire triompher de tous les obstacles. A l'imitation du saint curé d'Ars, il sut recourir avec intelligence et persévérance à toutes les industries de l'activité sacerdotale; modèle du prêtre intérieur, il n'entreprendait rien sans un recours fervent à Dieu; modèle du prêtre extérior, il osait tout pour seconder la grâce. Cette conception exacte de l'apostolat lui valut d'établir son collège sur des bases solides. Le modest grain de senevé jeté dans un sol fécond, ne devait plus se ralentir dans sa croissance, si bien qu'en 1928, lorsqu'il reçut le titre légal d'Université Saint-Joseph, il comptait au delà de quatre cents élèves, nombre très considérable, si l'on tient compte de la faible population des provinces maritimes, et des nombreux collèges fondés au cours du dernier demi-siècle.

Pendant les dix premières années le Père Lefebvre eut à son service des domestiques de la région; les progrès modernes étaient alors inconnus. Quelques servantes avaient charge de la cuisine et de la buanderie. Un petit poêle de famille, atteste la chronique de l'époque, devait suffire à la cuisson des aliments; aussi arrivait-il parfois que la cuisinière, devenue plus tard Soeur Saint-Edouard, dut transporter le chaudron dans une brouette chez la voisine, une dame Gaudet, afin de ne pas trop retarder le repas.

On rappelle encore le fait d'un domestique du nom de Dominique Gaudet, dont la besogne aurait suffi à absorber trois hommes. A part les travaux de la ferme, qui le retenaient plusieurs heures chaque jour, il devait couper le bois. (Il est vrai que les élèves faisaient des corvées pour l'aider; l'exemple du

Père Lefebvre, et la préoccupation de ne pas gêner les stimulants plus que ne ferait de nos jours l'espoir de griller une grad, monter ce bois aux trois étages, chauffer les poêles jour et nuit, transporter l'eau au dortoir, etc. Malgré tout son dévouement, il ne pouvait pas toujours réussir à réchauffer le vieux collège de bois. Il fallait souvent briser la glace, le matin, pour faire sa toilette à la lumière d'un fanal fuméux. Comment auraient-ils réagi certaines poupées modernes élevées dans une atmosphère pas alors à parfumer son lit à la demande de la maman. Par contre, l'éducation de la virilité et la pratique de la chasteté y gagnaient peut-être.

Deux incidents cloront cette digression déjà trop longue. Sans avoir pour rubrique: "Aux glaces polaires", ils n'en sont pas moins significatifs. Un jour une servante, qui pourtant occupait la chambre voisine de la cuisine, s'éveilla les deux talons gelés. Il ne devait pas faire chaud au dortoir.

On raconte qu'un soir de grands élèves, probablement des philosophes, (ne sont-ils pas toujours les plus épiques en vertu de leur titre de disciples de la sagesse?) venaient de terminer la répétition d'un drame. Avant de monter au dortoir il fallait bien passer par la salle de récréation afin d'allumer le brûleur et de se faire une provision de chaise. Par malheur le poêle était éteint.

A qui sert un poêle qui ne chauffe pas? Il manque à sa raison d'être. Conclusion logique: il doit disparaître. En deux temps, nos gaillards l'ont transporté dans un banc de neige. Les philosophes s'en seraient tirés indemnes, si la fonte des neiges, au printemps, n'était venue trahir leur méfait et susciter une enquête compromettante.

En 1872, le Père Lefebvre, C.S.C., qui assistait au Chapitre général de Notre-Dame, Indiana, demanda au Père Sorin, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, l'autorisation de faire venir à son collège des Soeurs de Sainte-Croix de Notre-Dame, Indiana. Ce n'est qu'au mois d'août 1874, que les religieuses acceptèrent la desserte du collège. Quatre Soeurs de langue anglaise vinrent d'abord; elles devaient être suivies de près, à la demande du Père Lefebvre, de trois compagnes de langue française. Mère Marie-Léonie était la supérieure. Née Virginie-Aloné Paradis, au bourg de l'Acadie, diocèse de Montréal, elle était entrée à l'âge de quatorze ans chez les Soeurs de Ste-Croix à Saint-Laurent, sur l'avis du Père Lefebvre, qui l'avait dirigée dans cette voie. Personne alors ne soupçonnait qu'elle devait prendre place plus tard, dans notre histoire nationale, avec ces femmes de bien qui furent Marguerite Bourgeoys, la Mère d'Youville, Soeur Marie-Rose et Mère Catherine-Aurélien du Précieux-Sang.

Vingt ans après, elle sera associée à l'oeuvre du Père Lefebvre en Acadie. Désormais leurs noms seront inséparables. Ensemble ils seront les instruments dociles dont la Providence se servira pour fonder l'Institut des Soeurs de Sainte-Famille.

Comme le bon exemple entraîne, le spectacle édifiant de la vie des religieuses de Sainte-Croix ne tarda pas à susciter chez les jeunes filles acadiennes le désir de les imiter. Dans leur foi robuste et leur dévouement tenace, quatre des servantes du collège furent charmées d'apprendre qu'elles pouvaient se faire religieuses. Le T. R. Père Sorin, C.S.C., leur avait accordé le privilège de faire leur postulat sur place; quinze nouvelles recrues devaient s'ajouter à elles. On leur imposait toutefois de faire leur noviciat à Notre-Dame, Indiana. Le 10 septembre 1875, Soeur Marie-Léonie dirigeait elle-même le premier groupe vers Notre-Dame. A son passage à Montréal le Père Gagnon, supérieur du collège de Notre-Dame, lui demanda des Soeurs pour son collège. Elle soumit le projet à Mgr Fabre qui lui représenta la chose comme impossible. Son Excellence termina l'entretien par cette suggestion: "Mais pourquoi ne fondez-vous pas une petite communauté pour le service de ces collèges?" C'était l'initiative qui devait allumer au coeur de Soeur Léonie le désir de consacrer le reste de sa vie à la réalisation de ce projet.

Ce devait aussi être pour elle le commencement des épreuves. Toutes les oeuvres surnaturelles ne s'accomplissent pas marquées au coin du sacrifice. Elle dut faire plusieurs voyages à Notre-Dame pour traiter ce sujet délicat d'une fondation nouvelle, que Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, hésitait à approuver, vu le genre nouveau de cette communauté. Il venait d'ailleurs de fonder lui-même les Soeurs de la Charité. La prudence lui conseillait de ne pas autoriser la fondation, à moins que la Congrégation de Sainte-Croix n'en prit officiellement la responsabilité. C'est ce qui devait avoir lieu au Chapitre général des religieux de Sainte-Croix, tenu le 19 avril 1880, au collège de Neuilly, France, près Paris. Après délibérations les avis étaient partagés; les uns approuvaient le projet; d'autres craignaient que ces pieuses filles fussent à la charge du collège Saint-Joseph, sur la fin de leur vie. C'est alors que le Père Sorin, C.S.C., rallia tous les esprits par ces mots: "Je puis vous assurer qu'une femme travaille jusqu'au bout."

De retour à Saint-Joseph, le Père Lefebvre, C.S.C., devait dresser le 31 mai 1880, l'acte officiel permettant l'existence de la communauté des "Petites Soeurs". Ces dernières se vouaient "au service matériel des maisons de Sainte-Croix, en la province du Canada. En retour, le collège Saint-Joseph s'engageait à pourvoir à leur entretien, leur vie durant, et à subvenir à tous leurs besoins spirituels conformément aux règles de la charité."

La Providence avait suscité l'oeuvre; elle devait se charger de sa croissance et de ses développements.

ments. Du vivant même du Père Lefebvre, C.S.C., ses "Petites Soeurs" devaient essayer à la Côte des Neiges, à Saint-Césaire, à Farnham, à Van Buren. Afin d'assurer leur survie, le fondateur souhaitait vivement leur donner un père dans l'épiscopat avant de mourir. Dieu lui refusa cette suprême consolation qui devait être le fruit de sa mort.

Le 27 janvier 1895, fête de la Ste-Famille, le Père célébra la messe dans la chapelle des "Petites Soeurs". Il les communia toutes; ce devait être la dernière Eucharistie, le lendemain matin, les Soeurs chargées du ménage dans la chambre du Père le trouvèrent mort. Les mains étaient pieusement croisées sur sa poitrine, et un sourire s'épanouissait sur ses lèvres.

Le fondateur était allé jouer de sa récompense. Grâce à son évidente protection, sa communauté, qui comptait déjà au delà de cent membres, devait bientôt être assurée de sa survie par une approbation canonique. Un religieux de Sainte-Croix, de passage à Sherbrooke, en route pour assister aux funérailles du Père Lefebvre, rencontra M. l'abbé Tanguay qui lui exprima le désir d'avoir des "Petites Soeurs" pour le soin matériel du séminaire. Ce jour-là même, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, s'agenouilla sur les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, à Rome, et demandait à Dieu, dans une fervente prière, de lui faire connaître une communauté de religieuses vouées au service matériel des collèges et des évêchés. Sa prière devait être exaucée car, à son retour, qui s'effectuait par Halifax, se rendit à Saint-Joseph, où il eut un long entretien avec Mère Léonie. Transportée de joie devant les consolantes perspectives que lui fit entrevoir Mgr Larocque, elle ne put s'empêcher de s'écrier: "Notre Père Lefebvre est plus puissant dans l'autre vie qu'il ne l'était ici-bas!"

Dès le 5 octobre 1895, le noviciat et la maison-mère étaient transférés à Sherbrooke. Les cent religieuses, qui constituaient alors la communauté, exultèrent d'allégresse quand, le 26 janvier suivant, un an après la mort du Père Lefebvre, Mgr Larocque publia le mandement d'érection canonique de leur Congrégation. Cette charte tant désirée était, tout à la fois, un éloge bien mérité du Père Lefebvre, C.S.C., et de Mère Léonie, et un hommage, non moins fondé, au peuple acadien.

Citons-en un bref extrait: "Jetée dans une terre féconde au milieu de cette courageuse population acadienne où la foi, en dépit des plus graves obstacles, est restée si vive et si tenace, cultivée par le dévouement et la piété admirable de son fondateur, la petite communauté ne tarda pas à se développer. La grâce de Dieu, comme une rosée féconde, faisait germer, nombreuses et solides, les vocations religieuses au milieu de ces Jeunes Acadiennes que des événements malheureux avaient bien pu condamner à la pauvreté et à l'ignorance sans pouvoir jamais les dépouiller des dons de la grâce et de la vertu."

Pendant 17 ans, Mère Marie-Léonie devait, au milieu de nombreuses épreuves, avoir la consolation d'assister aux développements rapides de sa communauté. Les progrès s'accroissaient au point que le 30 avril 1929 Sa Sainteté Pie XI accorda un décret de louange et d'approbation des constitutions de l'Institut.

L'année suivante on célébra avec éclat les noces d'or de l'Institut. A cette occasion Mgr Gagnon bénissait la nouvelle maison-mère, située à Collinsville, près Sherbrooke. Le Père Charbon, C.S.C., provincial de la congrégation de Ste-Croix au Canada, y faisait l'éloge de Mère Léonie et de "cette belle chevalerie d'âmes qui se perdent" pour mieux se livrer au service de Dieu, qui se réservent les besoins obscurs ici-bas, assurées d'avoir l'haute récompense plus belle, puis-elles auront davantage imité le divin Maître, dans la pratique de cette si haute vertu, pour laquelle il a voulu marquer ses préférences: "Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur."

L'essor que l'Institut a pris en cinquante ans est tel qu'il compte plus de mille membres dont la moitié d'origine acadienne, répartis dans 59 maisons disséminées sur un immense territoire. Ne retrouve-t-on pas leur corsette blanche à Niagara, à Chicago, à Saint-Boniface, en Californie, voire même à Rome? Résidences cardinales, délégations apostoliques, archevêchés et évêchés, monastères religieux, séminaires et collèges les mettent en contact avec les prêtres et les éducateurs dont elles sont les puissantes collaboratrices, par leur vie de dévouement, de prière et d'abnégation. "Très admirablement et avec une pureté de conscience qui assumait avec saint Joseph tout son matériel pour laisser Jésus à la grande oeuvre de notre rachat!"

Effacement, abaissement, humiliation et humilité, telles sont les vertus que les "Petites Soeurs" dont le nom même est une voix d'humilité, prêchent à notre siècle.

de jactance trop enclin à louer uniquement les vertus brillantes.

Toutes égales dans leur "dévotion" aux humbles travaux du ménage, elles ont dans chacune de leurs maisons la consolation de peler sous un toit que Jésus Hostie habite Baignées dans la lumière surnaturelle du bon Maître elles agissent constamment sous son regard et sous la direction de prêtres qui les guident avec sûreté dans les voies de la sanctification.

Se sanctifier par l'observation des vœux de religion et la pratique des vertus religieuses dans une vie ignorée du monde, loin de dangers et de ses pièges, à l'abri de ses maximes et de ses pompes, tel est le premier idéal de toute religieuse de la Sainte-Famille.

Combien de jeunes filles, sans zèle pour l'enseignement ou privées de l'instruction suffisante pour s'y livrer, ont goûté dans la Congrégation des Petites Soeurs, avec la paix et le bonheur, la plus saine vie de famille qu'il soit possible de rêver. Les débâcles, qui sont la rançon inévitable de la carrière de l'enseignement, le préoccupe de l'enseignant, à subir, et cette rançon parfois tyrannique, que saint Thomas désigne du nom de concupiscence, de l'esprit, ne les paralyse nullement. Libres de tous les soucis de l'intellectualisme, si nobles soient-ils, les Petites Soeurs de Sainte-Famille s'adonnent avec gaieté de coeur aux oeuvres de charité apostolique pour les étudiants, les religieux, les prêtres, les évêques. Elles aident dans la mesure de leurs forces et de leur influence, à la moisson des âmes dans la Vigne du Seigneur.

N'y aurait-il pas lieu au Canada de favoriser dans une plus large mesure les vocations de ce genre, tant dans les Instituts d'hommes que de femmes? Cela nous éviterait le reproche que le Père Bail adressait, il y a quelques années, à ses compatriotes de France: "Il n'y a plus de frères convers, plus de soeurs converses, il n'y a plus de frères coadjuteurs!"

N'y aurait-il pas avantage à prêcher, dans nos milieux ruraux surtout, qu'il n'est pas nécessaire d'être bachelier, licencié, docteur, pour se donner à Dieu, pour l'aimer et le servir totalement? De même dans nos couvents et nos collèges, ceux qui ne mordent pas dans les sciences profanes, ou qui par goût n'ont pas d'attrait pour Virgile et Homère, non plus que pour les spéculations philosophiques, pourraient avec profit être orientés vers les vocations religieuses de convers. N'y feroient-ils que travailler à leur sanctification dans la plénitude de la vie religieuse que l'enjeu en vaudrait la peine!

E. GAGNON, C.S.C.

## L'exposition de la presse catholique

Manifestation universelle de l'apostolat laïque dans le domaine de la presse

Voici de nouveaux détails sur l'exposition mondiale de la presse catholique qui se tiendra prochainement dans la Cité du Vatican.

But et caractère

L'Exposition Vaticane, organisée par l'Observatore Vaticano comme un hommage de la presse catholique de tous les pays du monde à Sa Sainteté Pie XI, se propose d'être une manifestation universelle de l'apostolat catholique dans le domaine de la presse, afin d'en faire mieux comprendre l'importance et la nécessité, de mettre en évidence les meilleures initiatives et les oeuvres les plus fécondes et de contribuer efficacement à de nouveaux progrès de la presse catholique. L'exposition ne sera pas un simple étalage de journaux et de revues, mais une illustration de tous les problèmes plus vains (moraux, d'organisation, techniques), qui dans le domaine de la presse intéressent les catholiques. Elle sera exposée d'une façon intuitive et suggestive au moyen de reproductions, photographiques, graphiques, tableaux, de statistiques, projections, cinématographiques, etc. — et une documentation vivante et puissante du rôle de la presse au service de la vie catholique dans ses multiples manifestations.

Les exposants

Peuvent prendre part à l'exposition:

- a) les journaux catholiques (quotidiens et hebdomadaires);
- b) les revues catholiques de tout genre; par journaux et revues catholiques le Comité d'organisation entend les publications qui s'inspirent fidèlement de la doctrine et de la morale catholiques et suivent constamment les directives de l'autorité ecclésiastique;
- c) les oeuvres, institutions, associations de presse catholique ou de journalistes et publicistes catholiques.

Sont exclues les publications qui ont un caractère de livres proprement dits, même si elles sont faites avec une périodicité régulière; on admet par contre les livres qui ont trait en quelque manière que ce soit à la presse périodique.

Les sections de l'exposition

L'exposition comprendra trois sections principales: Section générale; Section des stands nationaux; et des pavillons spéciaux; Section systématique.

Section générale

Cette section mettra en relief: a) le développement historique de la presse périodique, des services d'information et de la technique typographique; b) l'état actuel de la presse périodique en général et de la presse catholique en particulier; c) les principaux problèmes d'ordre religieux, moral et social en rapport avec les publications périodiques, et en particulier avec le journal quotidien dans ses diverses rubriques; d) l'organisation de rédaction, d'imprimerie et d'administration d'un quotidien et des services qu'il demande; e) la formation des journalistes; f) l'oeuvre de l'Eglise pour la presse.

II—Section des stands nationaux et des pavillons spéciaux

Chaque pays exposera dans son stand national:

- a) le développement historique de la presse catholique;
- b) des statistiques générales sur l'état actuel de la presse catholique;
- c) toutes les oeuvres, institutions, associations au service de la presse catholique, en mettant surtout en évidence ce qui est caractéristique, typique, original, digne d'imitation;
- d) des exemplaires de journaux, et de revues, groupés de façon à illustrer en même temps les divers formes et oeuvres d'activité catholique, auxquelles la presse rend ses indispensables services.

Les pavillons spéciaux sont réservés à des publications ou des institutions d'une importance exceptionnelle.

III—Section systématique

Cette section recueillera, par ordre de matières, les revues de formation religieuse, d'Action catholique, de propagande missionnaire, les publications des organisations, institutions, écoles catholiques, des Ordres et Congrégations religieuses, les revues de culture, de caractère théologique, philosophique, historique, scientifique, littéraire, artistique, etc.

Enfin l'Exposition aura une salle de projections fixes et cinématographiques pour compléter l'illustration de matériel exposé dans les divers stands.

Demander et droit d'inscription

Quiconque veut prendre part à l'Exposition doit en faire la demande au Comité central d'organisation (Cité du Vatican), ou à un représentant nommé par lui.

Le Comité central d'organisation se réserve le droit d'accepter définitivement soit la demande, soit le matériel. Chaque membre exposant versera au Comité central d'organisation, ou à son représentant la somme de 100 livres pour tout journal, revue, institution ou association admis à l'exposition, comme contribution aux frais généraux d'organisation.

Les dépenses pour un pavillon spécial seront à la charge de l'exposant.

Vient de paraître

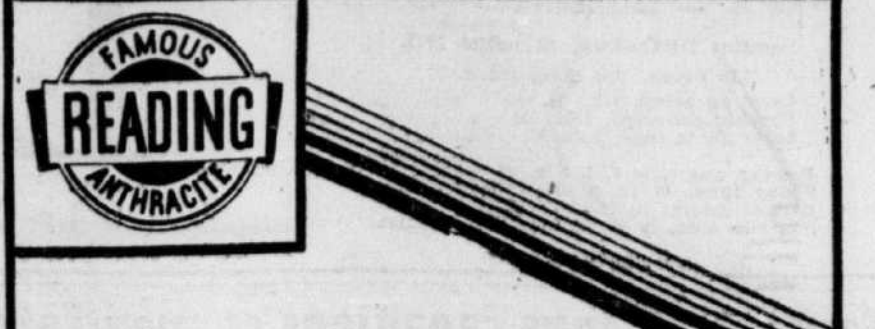
"Le Tambour du Régiment"

PAR MAXINE

Le temps est venu de songer aux récompenses scolaires. Dans toutes nos écoles, on distribuera bientôt aux enfants, en récompense de leur effort de dix mois, des livres de médailles, etc. Mais il ne s'agit pas seulement de reconnaître des efforts, de consacrer des succès, il faut aussi que ces dons servent à prolonger l'éducation et l'instruction reçues à l'école jusqu'à la période post-scolaire. Nulle récompense ne saurait mieux aider à la continuation de cette influence bienfaisante que le livre de prix, et surtout le livre de prix canadien. Seul, en effet, le livre de prix canadien sait unir à l'intérêt du récit, à la valeur éducative, à la présentation agréable, cet amour des choses de chez nous, cette atmosphère propice à inculquer aux petits canadiens un patriotisme sain et vigoureux.

Ces diverses considérations ont amené, il y a quelques années déjà, l'éditeur Albert Lévesque à propager à des prix populaires des livres de récompense canadiens. Cette initiative répondait à un besoin et l'acceptation du public la justifiait pleinement. Les Editions Albert Lévesque ont continué depuis à offrir chaque année quelques séries d'ouvrages écrits par des auteurs de chez nous pour les enfants canadiens.

Dans la série des Romans historiques, destinée aux enfants de 12



## Chaque tonne est un vendeur

Chaque tonne d'Anthracite Reading achetée de nous vous apporte la vraie qualité en fait de combustible. Le moment est tout choisi pour vous rendre compte pourquoi notre charbon dur et notre service nous créent des amis qui demeurent. Téléphonez-nous aujourd'hui.

Les Charbonneries Richelieu Limitée

John F. Wheeler, président  
922 Carré Victoria  
MARquette 7321

Une compagnie indépendante ayant une expérience complète en matière de chauffage.

LE CHARBON DUR PAR EXCELLENCE DE LA PENNSYLVANIE

Tous voudront lire

## MIETTES DE BONHEUR

par HENRI JOLIET

Extrait de la table des matières

SANTÉ

Pourquoi n'avez-vous pas le moteur...  
Le médecin de famille...  
Programme d'alimentation...  
Le coup d'appât...

AMOUR

L'amour se perd...  
L'amour se reprend...  
Une bonne servante...  
L'amour de l'enfant...  
Les sacrifices du véritable amour...  
Une recette pour guérir...

TRAVAIL

Les revues...  
Tous les siècles à la recherche  
L'homme complet... [du bonheur...]

ARGENT

Des risques raisonnables...  
Sans argent la vie demeure bonne...  
Peu d'argent vaut parfois mieux que beaucoup...

ART — RELIGION

On trouve dans ce livre cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps...  
Ces miettes de bonheur, Henri Joliet les recueille toutes comme des parcelles d'or qui tombaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir.

(Extrait de la Préface  
Père Thomas-M. Lamarche, Dominicain.)

En vente au Service de librairie du "Devoir" — Un dollar franc.

À 15 ans, vient de paraître "Le Tambour du Régiment". Il est dû à la plume de Maxine, la romancière tant aimée du public écolier. Elle raconte, cette fois les aventures d'un petit canadien débrouillard et vif, Daniel Rocher, que Montcalm avait distingué et dont il avait fait le tambour du Régiment. Le jeune militaire suit partout son régiment et participe aux batailles de Chouagouan, de Plamondon, de Carillon et des Plaines d'Abraham. Pendant la reddition du fort de William-Henry, il a sauvé une jeune fille des mains d'un Sioux. Le hasard met plus tard en présence le sauveur et la sauvée. Et, comme dans les contes de

fées, cela finit par un mariage. On retrouve dans ce récit historique le style alerte, l'habile agencement des faits, le tableau vivant d'une période historique pleine de grandeur, toutes les qualités enfin qui ont assuré à Maxine l'attention des enfants canadiens. L'ouvrage est publié sous couverture en deux couleurs, due à l'artiste canadien Arthur Lemay. Il contient plusieurs illustrations et est imprimé en encre de couleur, sur papier fort. Il se vend \$0.60 l'unité (\$5.00 la douzaine) au Service de Librairie du Devoir.

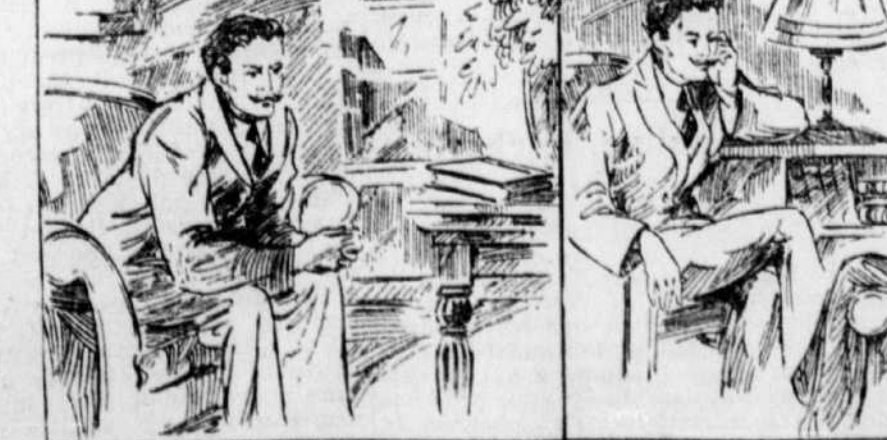
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 439 Notre-Dame est, Montréal.

## Extrait de "L'Appel de la Race"

Légendes de Victor Barrette.

Rédacteur du journal "Le Droit".

Illustrateur: Jules Paquette.



Lantagnac passa par de dures journées d'angoisse épuisante. Voici qu'il doutait, non de la sagesse de la cause, mais de l'efficacité de la résistance.



Après du Père Fabien, il apparut, la figure contractée par une vive souffrance morale: Je suis comme écrasé, et mon cas me semble sans solution.

L'Obéat avait écouté, visiblement ému. Puis, d'un geste qui lui était familier aux heures difficiles, deux fois il glissa sa main droite sur son front.

Il ne s'agit pas de fonder sur un mur, reprit le religieux, souriant. Mais de s'en tenir à la prudence, toute en perfection intellectuelle et science d'application.

## CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

## ROBOL

Résultat DEMAIN MATIN

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée

1566 rue St-Denis

Montréal

Veillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Nom .....

Adresse .....

(D)



"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER-DESIENS

## Notre "Venise"

A Madame et Mesdemoiselles Billette, Valleyfield.

Mardi soir, après l'orage. Un air lourd que les averse drues n'ont pas réussi à rafraîchir. La coquette ville qu'on a appelée "La Venise du Canada" a une toilette de grandes fêtes. Toutes les maisons, riches et pauvres, vieilles et neuves, sont pavées et fleuries. Tout le monde a participé à la préparation des grandes fêtes occasionnées par la Bénédiction de la cathédrale de Valleyfield. Bannières, drapeaux, lanternes multicolores ornent les plus humbles demeures. Feux de Bengale un peu partout. Le canal qui traverse la ville est bordé d'une longue guirlande lumineuse savamment festonnée.

Le Primal de l'Eglise canadienne est arrivé l'après-midi et, après avoir présidé le soir à l'inauguration des grandes orgues de la cathédrale, se prête volontiers à une promenade à travers la ville resplendissante.

Des centaines de voitures suivent celle du cardinal. Grâce aux charmantes cicérons que sont Madame la mairesse et ses jeunes filles, nous faisons connaissance avec notre "Venise". Durant cette visite nocturne de la ville qui dure bien deux heures, nous voyons les principaux édifices de Valleyfield se silhouetter élégamment sur le bleu foncé d'un ciel limpide. C'est d'abord l'unique cathédrale dont la sveltesse gothique nous saisit; puis l'Ecole normale et le pensionnat des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, l'hospice Saint-Vincent de Paul, des SS. de la Providence, le nouvel hôpital, dirigé par les SS. de la Providence, le couvent des Dominicaines enseignantes, et enfin, l'ancienne clôture des Clarisses, derrière laquelle on devine, revêtues de la sombre bure brune, d'humiles moniales priantes auxquelles les règles du cloître interdisent de participer à toute fête, fût-elle la plus édifiante et religieuse.

Nombreuses sont les maisons industrielles et commerciales à Valleyfield qui semblent, — me trompé-je? — jouir d'une prospérité enviable. En tout cas, elle inspire confiance, cette ville propre, belle, soigneusement administrée et où semble régner la solidarité amicale paroissiale que les habitants des grands centres ne connaissent jamais.

C'est quand on longe le joli canal, dans l'eau calme duquel se décalque la bordure boisée de la ville, qu'on a l'impression d'être dans cette lointaine Italie; bien faible miniature, certes, des rues aquatiques de la mirroliante Venise, ce canal orne coquettement, comme une ceinture de lamé une élégante taille de femme, la ville de Valleyfield. L'œil y appelle instinctivement la gondole aux courbes si douces et le rameur unique qui pilote des amoureux. L'oreille y voudrait entendre des mélodieux langoureux. Mais ce soir la ville recueille sagement le passage d'un Prince de l'Eglise. Demain elle se portera en foule, avec un grand nombre de visiteurs étrangers, à l'ultime fête: la Bénédiction de sa cathédrale dont elle a raison d'être si fière.

Il est une heure du matin et Valleyfield n'est pas encore endormie. Des autos retardataires roulent encore sur les rues, on entend de gaies conversations; les citoyens se font part mutuellement de leurs joyeuses impressions. Des goûters rafraîchissants se sont servis sur les hospitalières tables de famille et l'on cause intimement.

Nous disons au revoir à nos gentilles hôtes et à Monsieur le maire Billette qui ont bien voulu nous recevoir et que nous quitterons à regret. Il est des amitiés qui se nouent tout naturellement et qui n'ont pas besoin de longues années pour se découvrir...

JEANNE

## Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes en plein air, au profit de l'œuvre de la Réparation à la Ste-Face, le mardi, 30 courant, à 2 h. p.m., au No 2830est, blvd Gouin. Un prix par table et nombreux prix de présence. Pour renseignements, AM. 3079 ou DU. 6377. S'il pleut la partie de cartes aura lieu dans les salles.

## LA VARIÉTÉ DES FORMES



## La mode parisienne

Paris, 27. (C.P. Havas). — Pour la femme cette année, c'est le règne des fleurs, des guirlandes.

Elle portait sous les lustrés de grandes réceptions des fleurs de toutes nuances, nées de tous les artifices de la technique moderne. Camélias en barrette, fleurs simples et gaies des champs tressées en guirlandes, en couronnes et seyant surtout aux chevelures claires.

Pour les brunes la fleur exotique, plus chaude, d'un ton plus éclatant assortie au maquillage des lèvres et des ongles. En plein air à la campagne ou à la plage, la fleur reste l'ornement le plus seyant, le plus gracieux.

Sous le grand soleil des champs, elles fleurissent en regardant sur toutes les capelines.

Une jolie recherche consiste à les assortir par un jeu de nuances ou de dessins à la robe d'imprimé clair. Ici, c'est la guirlande qui domine, fournie et gale.

À la mer l'ornement tend à compléter le vêtement des plages. Il pare et habille en même temps. Directement inspiré du style hawaïen, sa matière est le coquillage et sa forme la fleur. Corolles de toutes tailles; volumineuses quand elles tiennent lieu de boucle à la ceinture, de clip au décolleté de la robe de plage, de grosseur décroissante pour les colliers, les guirlandes, les bracelets superposés au poignet qui escortent les tenues de toutes les heures.

Nacrées ou à peine teintées elles contrastent joliment avec les peaux halées. Le liège ou le caoutchouc durci qui se prêtent aux teintures et aux découpages hardis font des bijoux plus sobres dans leurs lignes nettes. Plus vifs dans leurs couleurs plus résistants et plus modernes peut-être mais dépourvus de ce caractère d'exotisme si séduisant.

Aux heures les plus chaudes il est bon de remplacer les couronnes de fleurs par les larges bords d'une paille. Les coiffures de bords de mer sont infiniment variées dans leur forme et dans leur conception. Il existe des chapeaux en auréole dépourvus de fonds, d'autres au contraire, ont un fond de tissu souple, froncé et un bord découpé dans un mica — analogue à celui des visières des joueurs de tennis — orné de fleurs au pochoir.

On porte des coiffures qui rappellent à la foi "le chapeau de gendarme" que les enfants confectionnent dans un journal, et le sac en papier sous lequel s'abritent volontiers les "marchandes des quatre saisons".

Le souci du confort vient après

## SOURCES

En certains endroits il suffit d'écarter le sol pour qu'une source jaillisse; Mais c'est que l'eau depuis bien longtemps était là. Venue d'ailleurs, venue de loin... De même

Il suffit parfois d'un tout petit mot blessant Pour faire jaillir la source des pleurs; Mais c'est que les pleurs étaient là tout prêts Depuis longtemps... Venus de loin, venus d'ailleurs.

André Bourgeois-Macé

celui de la parure, le matelas "couche partout" est, à ce titre, le grand favori de la saison. Léger, peu encombrant, puisqu'il se gonfle sur place, il est le plus souvent fait de toile rustique d'un ton vif, choisis dans la gamme des bleus ou dans celle si riche qui va du safran au rouge brique en passant par les ocres et les oranges. On l'emporte à la plage, à la piscine, et partout où l'on pratique le bain de soleil. On lui assortit le grand sac "fourre tout" aux multiples poches contenant avec tout l'arsenal de la coquetterie l'indispensable pull-over et le livre ou l'ouvrage en cours.

Ces sacs affectent fréquemment

la forme de sacs de matelots et les sportives 1935 les portent alors crânement sur l'épaule.

L'exotisme ne perd jamais ses droits, doit-on signaler la dernière création? Le minuscule thermomètre-broche que certaines épinglent à leurs maillots à l'heure d'entrer dans l'eau.

## Le soleil, ses bienfaits, ses méfaits

1900! Possédez-vous. Mesdames, quelques photographies ou cartes postales de cette époque lointaine? Vous verrez des élégantes en maillots de bain, plus habillées que la plus prude d'entre nous en robe d'après-midi. Vous verrez une antique cabine traînée, avec peine, par un cheval jusque dans l'eau, où l'élégante se risquera avec prudence!

Elle remontera dans la maison roulante, qu'elle reconduira sur le sable sec, d'où elle ne sortira que soigneusement enfermée dans une robe hermétiquement close. Si les manches sont courtes, les gants seront longs. Un chapeau peu stable sera maintenu par une épaisse voilette pour protéger le teint de lys. Souliers et bas disparaîtront sous l'antihygienique robe, plus que longue.

Et Madame rentrera, en voiture, dans sa villa, prendre un thé réconfortant après un tel effort!

1935! Petit slip, petit soutien gorge, beaucoup de peau nue bronzée, de longues stations sur le sable chaud, sec ou humide et dans l'eau où le corps souple se joue des vagues, car vous, Madame, vous nagez!

Les élégantes de ce temps traînaient le soleil en malfaiteur. Elles ignoraient qu'il est un bienfaiteur. Nous savons qu'il est l'un et l'autre.

Avant de prendre des bains de soleil, demandez l'autorisation à votre médecin. Une tuberculose ignorée peut se révéler par les méfaits dus à un séjour au soleil. Il vaut mieux la connaître et la soigner avec l'aide de son docteur.

D'ailleurs, vous êtes en bonne santé. Vous croyez pouvoir vous permettre de longues heures de paresse, sur le sable, sous le chaud soleil. Quelle erreur! Le soleil est un médicament qu'il faut prendre à doses étudiées.

Il est préférable de prendre le bain de mer, avant le bain de soleil pour épargner au corps trop chaud, un contact avec l'eau, qui semble trop froide.

Entrez rapidement dans la mer; vous sentirez un frisson: le sang quitte la périphérie du corps pour congestionner l'intérieur. Nagez aussitôt. Le phénomène inverse se produit: le cœur pousse violemment le sang vers la périphérie et, de ce fait, vos organes libérés, vous sentez légère, vous éprouvez un grand bien-être, vous cessez pas de remuer; nagez, jouez au ballon. Si vous êtes entraînée, vous pouvez rester longtemps, mais ne prolongez pas au-delà du deuxième frisson, car le phénomène de l'arrivée se reproduit, mais seulement la première partie, qui ne sera pas

suivre du "bien-être" du début. Pour les personnes très habituées au bain, le deuxième frisson peut ne jamais se produire.

Vous pouvez, Mesdames, vous baigner 30 jours par mois et non 25, demandez à votre médecin qui sera sûrement de cet avis, s'il est moderne!

En sortant du bain, ne vous essuyez pas; laissez l'air, le vent et le soleil fixer sur votre peau et faire pénétrer ce que la mer y a déposé. Ce sont de précieux médicaments, réserve de santé pour votre corps, sans utilité pour le peignoir de bain!

Maintenant, ne restez pas immobile; courez, sautez, jouez au ballon, faites de la gymnastique, du tennis, de la marche, des trous, des montages, des forts avec les enfants... tout ce que vous voudrez, mais remuez!

Puis, après 20 minutes au moins de mouvement, accordez-vous un instant de détente: Laissez votre corps, sans crispation, allongé, pesant lourdement sur le sable, sans aucun effort. Voilà combinés la relaxation et le bain de soleil.

Le premier jour 1 minute sur le dos et 1 minute sur le ventre; le 2e jour, 2 minutes; augmentez chaque jour sans dépasser 10 minutes. Ne prenez pas de bains de soleil s'il est trop ardent, s'il n'est pas tempéré par un peu de vent. Choisissez de préférence le sable encore un peu humide, il atténue sa violence.

Protégez toujours vos yeux, votre crâne, votre nuque pendant l'absorption.

Le bain de soleil doit vous procurer un bien-être. Vous devez vous sentir gaie, pleine de force et non triste et fatiguée.

Si le résultat est mauvais, peut-être êtes-vous restée trop longtemps? Le soleil était-il trop fort? Si cependant vous avez été raisonnable, c'est que le bain de soleil vous est contraire. Il donne de la température, et une insolation peut être très grave.

Bien dosé, le soleil est vivifiant, il rend utilisables les vitamines D (antirachitisme) en réserve sous la peau, fabriquées par elle sous son action.

A ces précautions primordiales, il faut ajouter les soins de la peau. Les cancers peuvent avoir pour origine une brûlure de soleil. Préservez et soignez votre épiderme, vous éviterez des souffrances et de graves accidents.

Toutes les peaux, même les peaux grasses, doivent être recouvertes d'un corps gras. Le cold cream sera utilisé avant le départ pour la plage sur le visage et, si tôt arrivé, sur toute la partie du corps non recouverte par le mailliot.

Au retour, il faudra nettoyer soigneusement le visage. Le vent aura déposé des grains de sable, véritables lames de rasoir en miniature dont les effets sont désastreux.

Lavage à l'eau tiède en caressant doucement avec les doigts. Puis rasez-vous avec un peu de lait de Jouvence. Ces soins, avant le repas, feront déjeuner de meilleur appétit.

Avant le dîner: même toilette. Pour la nuit: bain complet ou tout au moins douche tiède. Savonnez le corps avec un savon doux et pur qui n'irritera pas les parties exposées au soleil. Si vous terminez par une douche froide, ce sera parfait. Nettoyez votre visage comme le matin. Ne mettez pas de substances grasses qui abîmeraient votre linge, le "Baume Peau d'Angle" ne tache pas. Il sera du plus heureux effet. Il apaisera le feu des rougeurs, car le soleil violent fait rougir les épidermes les mieux grasses (et sans rougeurs, ils seraient gravement brûlés). Le lendemain votre peau, véritable peau d'Angle, sera lisse et blanche. Cette

blancheur sera de courte durée. après quelques jours, vous serez bronzée sans souffrances, sans avoir rougi.

Quand vous serez bronzée, vous pourrez lire, travailler au soleil sans danger, si toutefois il n'est pas trop violent et si son ardeur est atténuée par le vent.

Ne bronzes pas trop, l'excès ferait écran et les rayons solaires ne traverseraient plus au-delà de l'épiderme, ce qui réduirait la durée de cette cure, merveilleuse, si elle est conduite avec prudence.

Un dernier conseil: mettez des lunettes teintées contre le soleil. l'effet n'est pas très joli mais momentané et beaucoup moins laid que des rides... hélas durables!

## Retraites fermées

AU CONVENT DE MARIE-REPARATRICE

Du 29 juillet au soir au 1er août au soir, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, Blvd Mont-Royal, aura lieu une retraite fermée exclusivement réservée aux institutrices de la Commission scolaire de Montréal. Le R. P. Schelpe sera le prédicateur. Prière de s'inscrire au Couvent de Marie-Réparatrice, DO. 5727 ou DO. 5737.

A DORVAL

A Dorval, chez les Filles de la Sagesse, aura lieu une retraite fermée pour dames et demoiselles, du 11 au 15 août. Pour renseignements, s'adresser à la R. Mère Supérieure du Pensionnat, Dorval, P.Q. Tél. Lachine 239-W.

A GRANBY

Retraites Marie-Médiatrice. A Granby, 35 rue Dufferin: du 5 au 8 août, pour dames prêchées par le R. P. de l'Étoile, C.S.S.R. de Sherbrooke. Du 16 au 19, pour jeunes filles; du 26 au 29, pour dames.

## Fêtes jubilaires au couvent de St-Laurent

NEUF RELIGIEUSES DE SAINTE-CROIX CÉLÉBRERONT LEUR JUBILÉ D'OR LE 2 AOUT PROCHAIN

La maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix, à Ville Saint-Laurent, sera en liesse vendredi prochain, 2 août, alors que neuf religieuses célébreront leur cinquantième anniversaire de vie religieuse. Ce sont: la Révérende Mère Marie de Sainte-Béatrix du Sacré-Cœur, supérieure provinciale, les Révérendes Soeurs Marie de Saint-Alfred, du Sacré-Cœur, de Saint-Antoine de Padoue, de Sainte-Aurèle, de Sainte-Geneviève, de St-Ursule, de Sainte-Virginie et de St-Anselme.

Il y aura messe basse à 9 h. 30 et bénédiction du Très Saint-Sacrement dans le cours de la soirée.

## L'exposition missionnaire

Les Trois-Rivières, 27.—En plus des multiples expositions que chacune des communautés exposera lors de la grande exposition missionnaire qui se tiendra dans notre ville du 31 août au 8 septembre prochain, un vaste comptoir sera réservé à la documentation la plus complète sur les diverses missions que le zèle catholique entretient sous tous les hémisphères, de l'Arctique à l'Antarctique.

On y trouvera un choix complet des ouvrages traitant des missions. On sait que le travail des missionnaires en pays infidèles a fait naître une littérature exotique plus passionnante que les fables romanesques des auteurs modernes saturant à l'envi les cervelles. Ce sont autant d'épopées à la gloire de la religion catholique et des vaillants missionnaires qui mettent leur vie en péril pour apporter aux nations barbares la lumière du christianisme. Mais comme aujourd'hui nos populations réclament une documentation qui tombe davantage et plus directement sur les sens, on trouvera au kiosque de la documentation une collection parfaite de gravures et cartes postales qui dirigeront une nouvelle lumière sur le mystère des pays infidèles.

Rien ne sera négligé pour offrir aux visiteurs une documentation attrayante et complète sur les missions. Il est à remarquer qu'aucune vente ne se fera aux autres kiosques. Seul celui-là offrira aux visiteurs les livres, cartes postales ou autres objets que les visiteurs voudront se procurer.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

## EATON

## Linge à déjeuner

Nappe environ 43" x 43" et 4 serviettes

Genre basque, multicolore, frangé... bleu, vert et jaune prédominant. Spécial de la vente lundi, le service...

1.49

Au deuxième

T. EATON CO. MONTREAL

## M. l'abbé H. Beaudoin

Saint-Cléophas de Brandon, 27.

De grandes fêtes auront lieu demain, dans notre paroisse à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de l'ordination à la prêtrise de M. le curé H. Beaudoin. A 9 h. 30, une messe solennelle sera chantée par le héros de la fête et le sermon de circonstance sera prononcé par Mgr J.-A. Pelletier, de Joliette, assisté de la messe au trône et prononcera une allocution. A midi et trente, un banquet sera servi dans la salle de l'école paroissiale.

VIENT DE PARAÎTRE

## "Cocktail"

COMEDIE EN TROIS ACTES, PAR MME YVETTE O. MERCIER-GOUIN

Il arrive assez souvent qu'une pièce canadienne subisse les feux de la rampe. Mais il est encore beaucoup plus inaccoutumé à en voir une qui puisse résister à la critique. Le domaine du théâtre nous a toujours été fermé et les exceptions, de celle du *Presbytère en fleurs*, de L. Houllé, par exemple, n'infirment en rien cette constatation. Aussi, faut-il se réjouir de voir consacrer par l'impression la comédie en trois actes intitulée *Cocktail*.

que Mme Yvette O. Mercier-Gouin faisait représenter pour la première fois au théâtre Stella le 22 mars 1935.

*Cocktail* est une comédie alertement conduite où, pour de vrai, l'intérêt se continue du commencement à la fin. Composée avec une intelligente mise en valeur de dons scéniques très développés, elle nous donne, en même temps, une peinture des mœurs d'une partie de notre société, peinture qui, à plus d'un endroit, étiole la satire et atteint à certains moments à un réalisme puissant. Le sujet: l'atmosphère d'une femme partagée entre ses enfants et son dernier amour. Ce thème a fourni à Mme Gouin l'occasion d'une étude psychologique assez poussée. Elle met dans la bouche de ses personnages des mots qui souvent sont des trouvailles et animent un dialogue de qualité.

Tous ceux qui l'ont vue, le grand public, les hommes de théâtre, etc., voudront lire *Cocktail*, éditée par les Editions Albert Lévêque, dans la série "La scène", qui compte déjà plusieurs titres intéressants, parmi lesquels: *Le presbytère en fleurs*, par Léopold Houllé. *Le message de Léonie et Brébeuf*, par R. P. A. Poulin, et *Blanche d'Haberville*, par Georges Monarque.

L'ouvrage, sous couverture illustrée en deux couleurs, se vend seulement \$0.60 l'unité.

Au Service de Librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

## Des milliers d'enfants

seront dirigés d'ici quelques semaines vers les maisons d'enseignement

● Déjà les parents prévoyants songent au choix d'un collège, d'un couvent, d'une institution spécialisée...

Educateurs — allez au-devant de leurs désirs — faites-leur connaître ce que vous avez à offrir

● Pour établir le contact profitable à tous, le "Devoir", comme par le passé, publiera tous les samedis, sous le titre "Répertoire de nos maisons d'enseignement", une page réservée spécialement à la publicité éducative.

● Nous ne croyons pas devoir insister sur la valeur de la publicité du "Devoir", en particulier dans le domaine supérieur de l'instruction. Un mot suffit: le "Devoir" est le journal de l'élite.

● Un tarif de faveur très inférieur au tarif commercial est consenti aux maisons d'enseignement.

Pour tous renseignements s'adresser

## LE DEVOIR service de publicité

430, Notre-Dame Est (Tél. HA. 1241) Montréal.

Ne pas oublier que le "Devoir" se spécialise dans les impressions pour l'enseignement. Prix et devis sur demande.



## Feuilleton du "Devoir"

## Aimé des Fées

par MARIE THIERY

(Suite)

Elle se penche à sa fenêtre, une étroite et haute fenêtre à petits carreaux verdis qui lui fait un cadre à souhait. Babeth, en la voyant, s'écrie: "Oh! que vous êtes jolie, cousine Jeanne!"

Et cousine Jeanne est enchantée. Devant le perron de trois marches donnant accès dans le vestibule, Pierrot, entre les branches du tonneau, sommeille. D'un geste machinal de son moignon de queue, il cherche à écarter les mouches et n'y parvient guère; mais la philosophie de Pierrot ne lui permet pas de s'irriter contre l'inévitable.

A neuf heures du matin, en juillet, il fait déjà très chaud, les taons bourdonnent, on n'y peut rien.

Babeth est infiniment plus nerveuse que le poney. Cette promenade en voiture, seule avec cousine Jeanne, ravit la petite fille. Depuis son arrivée, — huit jours déjà! — elle n'est pas sortie du parc.

Il est moins vaste que celui du château, ce parc, qui n'existait pas naguère et que Matthieu fait tracer en élaguant dans la lisière du bois qui, de tous côtés, enserré le pavillon. Des grillages de fer, à peine visibles dans la verdure, sans en marquer la limite aux regards, le

défendent contre l'envahissement des lapins sauvages. C'est à peu près tout ce qu'on peut redouter en ce coin de pays isolé où les rôdeurs n'ont que faire. Les "chevaliers du grand trimard" passent là-bas, tous, sur la route. Les tours du château peuvent les inciter à se détourner de leur chemin; mais ils ne soupçonnent pas l'existence du Pavillon caché au milieu des arbres.

On sent ici une impression d'isolement qui charme ou inquiète, apaise ou oppresse suivant l'intime disposition de chacun.

Mlle Aurèle s'y complait et cousine Jeanne s'en effraye: Matthieu n'avouera jamais quelle morne tristesse lui en vient parfois. Quant à Babeth, elle s'en amuse, comme d'une chose toute nouvelle.

Cependant la fillette n'est pas fâchée, ce matin, d'aller un peu "de l'autre côté des arbres".

Et l'autorisation de conduire le poney la transporte. Elle a tout à fait conscience, emmenant cousine Jeanne, d'avoir charge d'âme; et cousine Jeanne, pour ne pas

diminuer sa joie en atténuant l'importance de ce rôle, laisse ignorer à l'enfant qu'elle-même s'en va parfois seule avec Pierrot, l'ami Pierrot, doux comme un âne et plus docile certainement.

Les domestiques sont peu nombreux au pavillon. Martin, le cocher-jardinier, plus jardinier que cocher, a fort à faire pour la création du jardin.

Au service des Cordières depuis de longues années, il parle librement. Il ne se gêne point pour déclarer qu'il y a des choses plus importantes et plus pressées qu'une promenade en voiture.

Ce serait vraiment bien raisonnable de l'emmenner, les bras croisés dans le tonneau, où il ne servirait à rien qu'à faire poids et, pendant ce temps-là, de payer des ouvriers à la journée pour sabler des allées et préparer des plates-bandes.

Cousine Jeanne et Babeth s'en vont donc seules, en causant gaie-ment. Pierrot s'ébroue, Elisabeth ne quitte pas des yeux les petites oreilles mobiles.

"Voyez-vous, cousine Jeanne, si Pierrot voulait faire des sottises, rien que par sa manière de pointer les oreilles je serais avertie, et je me méfierais."

— Tu mènes très bien", dit cousine Jeanne, désireuse de réjouir sa compagne.

Elle est enchantée de la présence de cette petite personne alerte et riieuse.

"J'ai l'habitude, répond Mlle Babeth "si terriblement garçon", papa m'a appris de bonne heure, et aussi à monter à cheval. Pensez donc, cousine Jeanne, que nous sommes dans la cavalerie... Oh!... vous avez entendu?... Qu'est-ce qui a remué dans les branches? Un écureuil, je parie."

— Ou un lutin", corrige Jeanne. Pour Babeth, elle a repris les contes merveilleux dont elle amusait Matthieu, les retrouvant, dans sa mémoire, aussi nets, aussi brillants que jadis.

Cette fois, c'est Babeth qui joue la comédie, afin de ne point gâter la joie de cousine Jeanne.

Babeth est une jeune personne très moderne, très pratique et pas du tout rêveuse. Elle ne croit pas le moindre du monde aux fées, et les contes l'ennuieraient même beaucoup si un détail, toujours le même et toujours ramené par cousine Jeanne, n'intéressait la petite: le héros n'a pas cessé d'être "le beau prince Math aimé des fées".

Babeth a saisi l'allusion: cousine Jeanne veut parler de l'oncle Math. Et, fût-ce d'une façon allégorique, entendre parler de l'oncle Math plaît tellement à Babeth! Lorsque la conteuse vient à le nommer, Babeth fait dévier le récit et ramène cousine Jeanne dans la vie réelle.

"Le grince Math... c'est mon oncle. Il est très beau vraiment. Il a des yeux couleur... couleur..."

Cousine Jeanne lui vient en aide: — Couleur d'un glacier reflétant l'azur.

— Peut-être... Je n'en ai jamais vu."

A propos du lutin froissant les

branches, cousine Jeanne a commencé un récit que Babeth, comme d'ordinaire, fait dévier. Elle reprend le portrait de son oncle.

"Vous trouvez qu'il a des yeux comme de la glace, mon oncle Math? Moi je trouve qu'il y a des moments où l'on dirait plutôt que ses yeux brûlent: c'est quand il est fâché."

— Il n'est jamais fâché.

— Pas pour se mettre en colère contre quelqu'un. Je veux dire quand une chose le fâche, lui fait de la peine. Il n'a pas l'air heureux, l'oncle Math."

Cousine Jeanne effarée regarde la petite.

"Pas l'air heureux! Pourquoi ne serait-il pas heureux?"

— Ça ne lui a pas été bien agréable de vendre le château, soupire Mlle Babeth.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur: propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

## Les livres et leurs auteurs

L'Education nationale — Orientation professionnelle — Dans la Brousse

L'EDUCATION NATIONALE. Enquête de l'Action nationale — Aux éditions L'Éveil, in-16, 212 pages (1).  
De même que les révolutions sont faites bien avant qu'elles éclatent, la déchéance d'un peuple est accomplie avant sa disparition comme groupe autonome. La mort précède-elle pas la désagrégation du corps? L'Enquête nationale montre pourtant que cette désagrégation de la race est commencée par l'abandon systématique de la langue; et c'est abandonner sa langue que de lui en préférer une autre dans le domaine économique.

Le meilleur de notre sang coule par la blessure du "bilinguisme", auquel nous avons livré notre jeunesse. Un homme bilingue en vaut deux, dit-on follement. C'est sans doute pour cela que les Anglais, dans notre province française, ont tous les emplois et que nos enfants sortent des écoles, emportant ce dernier mot d'un grand éducateur: "Vous voilà maintenant chômeurs, mais ne vous découragez pas" (Textuel). Qu'importe, ils pourront mendier dans les deux langues.

Déjà nous n'achetons plus chez les autres, nous travaillons chez les autres, demain nous fréquenterons leurs écoles. Les méthodes présentes conduisent tout droit à ce résultat. Pourquoi apprendre deux langues, quand une seule, l'anglais, est nécessaire?

Cette enquête loyale et franche, conduite par l'Action nationale, sera comprise et appréciée de quelques-uns, mal vue du grand nombre, mal reçue et sûrement méprisée par ceux qui sont responsables de l'état alarmant qu'elle dévoile.

A notre sens, un état de choses tel que le démontrent des hommes désintéressés et clairvoyants, bien au fait de la situation qu'ils décrivent est humiliant et déprimant. Il faut que le mal soit avancé et profond pour qu'on ose en parler avec tant de franchise et de sincérité. Il serait imprudent d'ignorer la portée du travail accompli par les enquêteurs et d'en rejeter à la légère les conclusions. Si quelqu'un allait s'aviser de le reprendre au point où il s'arrête et de conduire l'investigation pour les personnes et moins de ménagement pour les institutions établies, on regretterait sûrement d'avoir manqué de prévoyance.

Le livre est un acte de courage qui tranche sur l'universelle apathie des chefs de file et l'indifférence de la masse. Nous savons que certains, qui déplorent, la main sur la bouche, la situation dangereuse qu'ils n'ont pas pu contribuer par leur silence prudent à laisser se développer, se sont désintéressés de cette enquête. C'est une façon comme une autre de mentir à ceux qu'ils ont chargés d'éclairer, de guider et de défendre. C'est très laid. L'œuvre de la restauration se fera bien mieux sans eux.

D'aucuns estimeront que les enquêteurs parlent dur et ferme. C'est une qualité que les gens en place ne savent plus apprécier. Qu'ils se rappellent que Jésus s'est servi du fouet contre les vendeurs au temple de Jérusalem et ils accepteront peut-être qu'on leur dise au moins quelques vérités d'importance vitale pour la nation.

C'est dans cet esprit, je suppose, que le livre a été écrit. On a voulu montrer le péril qui menace notre peuple et prévenir la crise nationale qui nous tient déjà si fortement. On aurait tort de s'en formaliser. Nos vains amis ne sont-ils pas ceux qui ont le courage de parler et non pas ceux qui ont la faiblesse de se taire?

\*\*\*

ORIENTATION PROFESSIONNELLE. L'E (ouvrage en collaboration), édité par les Clercs de Saint-Viateur, vol. in-12, 406 pages, tome III.

Ce livre a été écrit pour ceux qui "cherchent à choisir un état de vie". Donc tout le monde. Il contient des renseignements sur les carrières civiles et professions libérales. On y explique "la nature de chaque profession, les aptitudes qu'elle requiert, le programme d'études qu'elle impose et les moyens de réussir, comme aussi les difficultés à prévoir" (extrait de l'avertissement).

Dans une sorte d'introduction de trente pages se trouvent des considérations générales sur les différentes carrières civiles et professionnelles.

Service de librairie du Devoir, 80,75 franco.

## Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse africaine — Le siège de l'Afrique — Aperçu historique de l'apostolat catholique avant le cardinal Lavigier

En face de la transformation qui s'opère de nos jours au centre du continent africain où des populations entières, hier païennes, se convertissent à notre sainte religion, il n'est pas sans intérêt de porter nos regards trois quarts de siècle en arrière sur cette Afrique "tenebrosa Africa", alors entourée de tant de mystères.

Quel était, au point de vue de l'apostolat, l'état de l'Afrique à l'époque où la Société des Pères Blancs fut fondée par Monseigneur Lavigier, archevêque d'Alger et futur cardinal?

Voici, dans toute leur exactitude, les détails précis qu'il nous a été possible de recueillir.

Au Maroc, en Egypte

Au Nord, dans quelques escalades du Maroc et la Tunisie, à Tripoli

## Un grand livre

MÈRE MARIE DE LA PASSION ET LES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE, par Georges Goyau, in-8 de 386 pages, Paris, Ed. Spes.

En attendant l'Histoire universelle des Missions qu'il nous promet depuis longtemps, M. Georges Goyau nous livre, jour après jour, comme les linéaments de cette vaste histoire. Il nous a donné déjà un *Lavigier*, un *Aougoud*, un *Henri de Solages*, et surtout d'alertes volumes sur l'Eglise en marche, si pleins de faits et si pleins d'âme. Voici aujourd'hui un livre, un très beau livre sur Mère Marie de la Passion, la fondatrice des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, conçu dans un rigoureux esprit d'exactitude historique.

M. Goyau n'a pas eu l'intention de nous donner une étude de psychologie religieuse (il s'attache surtout aux circonstances extérieures de la vie de notre héroïne), mais les curieux de psychologie religieuse y trouveront certainement leur compte.

"Les épiques de la vie intérieure de Mère Marie de la Passion ne nous retiendront, dit-il, que dans la mesure où ils susciteront, et timent en haleine, et sans cesse seconderont les énergies de la femme d'action; et ce qui dans ses orientations mystiques, captivera nos regards, ce sera leur accord, leur harmonie prétable avec ses aspirations missionnaires".

Il importait, en effet, de mettre en pleine lumière cette âme admirable, si riche, si pénétrante, si hardie parfois, ce "témoin de l'invisible", et si on ne permet de risquer, ce terme, cette sainte de l'avenir, et de faire revivre, en des pages d'éclat, et cette vie et cette œuvre. M. Goyau ne fait pas seulement revivre une précieuse mémoire, il peut dire qu'il prolonge une vie qui fut plus abondamment rayonnante; au sens le plus fort qui se puisse entendre, la Mère Marie de la Passion est vraiment présente dans ces pages. Son portrait est bien dessiné, bien campé. Et il ressort de ce portrait que la vie et l'œuvre de cette femme ne font qu'un. Et précisément ce que M. Goyau a voulu faire saisir c'est l'unité foncière de cette vie, telle qu'on ne peut l'analyser en ses divers éléments disparates sans la tuer et l'obscurcir, parce que toute sa vérité et sa lumière sont précisément dans l'harmonie qu'elle réalisait: sa vie intérieure décelait son action, mais son action à son tour promouvait sa vie intérieure. Qu'on suive la Mère de la Passion dans l'Hindoustani, aux Châtelets, à Rome, ou ailleurs, elle est toujours identique à elle-même, toujours on voit ressortir la beauté de cette vie religieuse si sincère, si profonde, si personnelle aussi, si religieuse qu'il n'est point faite d'expériences mystiques extraordinaires, mais qui se résume toute dans le sentiment intense de la réalité du monde surnaturel, dans la place prédominante donnée à la vie intérieure par cette femme d'élite.

Voilà ce qui fait la vraie originalité de la vie de Mère de la Passion, ce qui fait d'elle par excellence, comme je le disais plus haut, "un témoin de l'invisible" et ce qui, mieux que les théories par lesquelles on peut essayer d'expliquer et de coordonner son œuvre admirable de fondatrice des Franciscaines Missionnaires, donne à cette œuvre sa véritable solidarité et sa puissance de séduction.

C'est à ce point de vue, c'est dans cette perspective, c'est au centre de cette vie religieuse qu'il faut se placer, si l'on veut apprécier la physionomie de Mère Marie de la Passion et le sens de son activité missionnaire.

Qu'après cela il soit difficile de donner une vue d'ensemble de cette œuvre, on le concevra facilement. Donner même une idée approximative des péripéties dramatiques de la vocation de M. M. de la Passion, de ses terribles épreuves comme fondatrice, de l'affiliation de l'institut à l'Ordre franciscain, de sa merveilleuse expansion dans les deux mondes, de ses multiples fondations en Europe, en Tunisie, au Ceylan, à Tchoufou, à Meliapor, à Québec, à Mozambique, au Congo et ailleurs, je n'y puis songer un instant. Pour ce faire, il me faudrait écrire un livre pour le moins aussi considérable que celui de M. Goyau. Je mieux est de renvoyer au sien.

Pour parler de cette œuvre comme elle le mérite, il ne fallait rien de moins que la fine plume de M. Goyau, son grand cœur aussi, son intelligence pénétrante, et encore et surtout son admiration si tendre et si claire, et juste pour l'œuvre de Mère Marie de la Passion.

Il n'est pas possible, je crois,

qu'une âme comprenne mieux une autre âme, qu'un esprit s'assimile plus absolument un autre esprit, et c'est pourquoi ce livre de M. Goyau est si intimement évocateur et émouvant que je ne me crois pas permis d'en parler et d'en écrire comme d'un simple livre. On ne peut que presser instantanément le sens de la beauté intérieure, des grandeurs de l'âme et de la perfection spirituelle. Ils verront mieux que par toutes les recensions que la vie de Mère Marie de la Passion est une date capitale dans l'œuvre de l'apostolat missionnaire, et que "l'activité des Franciscaines Missionnaires de Marie a fait le tour du monde" pour me servir d'une expression de Lyauté. Et je ne puis mieux terminer ces quelques considérations qu'en citant ces lignes de R. P. Gemelli, tirées de son beau livre sur le *Franciscanisme*: "Mère Marie de la Passion" voulut donner à l'Eglise un organisme moral et techniquement adapté à l'apostolat des Missions, c'est-à-dire capable de toute charité spirituelle et corporelle, de tout travail, de tout héroïsme, et, pour ce, l'établi sur une vie intérieure toute de prière et de détachement et de discipline dans l'unité de direction et de commandement". Ces quelques paroles très denses résumant assez bien, ce me semble, le livre de M. Georges Goyau.

Un pareil livre est bien capable de faire aimer le Christ, toujours vivant dans l'âme des siens, et de son Eglise. Et il ne serait pas invraisemblable que le renouveau d'expansion qu'on espère pour le catholicisme se préparât non seulement par les minuties victorieuses des critiques et la dialectique des philosophes, mais par la force persuasive que dégage de la vie bien étudiée des âmes saintes, des âmes évangéliques et missionnaires, le travail attentif des psychologues et des historiens.

fr. BRUNO-MARIE, O.F.M.

## "Pour la Réconciliation par la Vérité"

DEUX NOUVELLES BROCHURES

Deux nouvelles brochures viennent de paraître de l'ouvrage intitulé: *Pour la réconciliation par la vérité*, et dans lequel l'auteur, qui se désigne: un observateur canadien-français, présente sous un aspect peu familier aux Canadiens la question des responsabilités de la Grande guerre et de la valeur des traités qui y ont mis fin.

Ces brochures, de 94 et 126 pages respectivement, portent sur deux questions rattachées aux problèmes des responsabilités de la guerre: l'extension et la prolongation de la guerre, et les origines éloignées des divers impérialismes. Comme nous l'avons dit pour les brochures précédentes, ce ouvrage expose en somme la thèse des vaincus et comme il serait bien invraisemblable que la vérité soit toute d'un côté, il y a intérêt pour nous, qui avons subi la propagande alliée, de voir un peu ce que les autres ont à dire.

Dans la première des deux brochures, que nous voulons signaler aujourd'hui, la cinquième de la série, l'auteur pose d'abord que si la Grande guerre a été la plus grave catastrophe de l'histoire, ce n'est pas à cause du conflit initial mais uniquement par suite de l'extension et de la durée excessive des hostilités. "Si tant de pays, en effet, dit-il, n'étaient venus se joindre successivement aux belligérants de la première heure ou si les prétentions extravagantes de certains d'entre eux n'avaient, en causant le rejet de toutes les ouvertures raisonnables de paix, amené un compte rendu très complet et lumineux de la manifestation ainsi que deux autres études, l'une sur l'esthétique à l'Exposition, l'autre sur les Manifestations d'art. Cet ensemble donne une très vivante idée de l'effort qui a été réalisé à Bruxelles".

LE MOIS donne en outre les études et informations habituelles concernant toutes les questions politiques, économiques, sociales, littéraires, artistiques et scientifiques actuellement à l'ordre du jour. Signaux plus particulièrement les articles inédits de René Bestard, ancien ambassadeur de France, de Max Jacob et de Mme Anne Osmond.

Pour obtenir ce numéro du MOIS, s'adresser à ses représentants canadiens, la librairie Methot, 325 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, \$1,00 le numéro, franco.

S. E. Mgr Gauthier et "Miettes de bonheur"

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, a bien voulu offrir "ses meilleures vœux de succès aux Miettes de Bonheur d'Henri Joliet".

(1) Les six brochures parues de l'ouvrage intitulé: *Pour la Réconciliation par la Vérité*, sont en vente à la Librairie du Devoir, 60 cents chacune, franco.

La charge, il n'allait pas au-delà. Il en était de même dans les Comtois échelonnés le long des côtes et desservis au moins par intervalles, tantôt par des réguliers, tantôt par des prêtres séculiers. De même, dans les diocèses fondés au XVIIe siècle: Madèle, ou Fouchal (1524), le Cap Vert (1532), les Açores ou Angola (1534), Loanda, dans l'Angola (1595), et Mozambique (1612) sur la Côte Orientale.

Vicariat des Deux-Guinées

Au XVIIe siècle, la Mission du Gabon (1634) et surtout celle du Zaïre (1640), chez les Bakongo, avaient eu, grâce au zèle des Pères Capucins, leur heure de célébrité. Avec un succès semblable, les Jésuites travaillaient sur le Zambèze; en les expulsant des colonies portugaises, en 1759, Pombal prépara à la ruine de toutes les chrétiens africaines, ruines que consuma la période de la Révolution et des guerres qui la suivirent. Pour mettre fin à l'abandon, il a fallu: d'une part, la création de l'Etat libre de Libéria, et de l'autre, celle de l'Institut du Sacré-Cœur de Marie, Commencée en 1821 et érigée en République autonome en 1847, l'œuvre humanitaire des Noirs affranchis d'Amérique, se doublait d'une activité propagande protestante qui émut les évêques des Etats-Unis. A leur

demande, Rome créa, en 1842, le Vicariat apostolique des deux Guinées, qui s'étendait du Sénégal au Congo et au-delà de l'Angola, vers le Sud. Après quelques tentatives infructueuses, le Vicaire apostolique se retira, et la Propagande confia la Mission aux fils du Vénérable Libermann, bien connus aujourd'hui sous le nom de Spiritains. Leur Congrégation, fondée en 1842, sous le nom de Saint-Cœur de Marie, se fonda en 1848 avec celle du Saint-Esprit, qui formait le clergé séculier des colonies et dont le nom a prévalu. Le Père Libermann mourut en 1852. C'est grâce à lui surtout que fut prise à cœur l'évangélisation des Noirs, tant en Afrique que dans les Iles de l'Océan Indien.

A son nom il convient d'associer celui de Monseigneur de Marion-Bressilac, qui fonda à Libéria, le 8 décembre 1856, la Société des Missions Africaines. Pour cette Société naissante on détacha, en 1858, de l'immense Vicariat des deux Guinées la Colonie de Sierra-Leone, qui fut échangée en 1860 contre le Dahomey et le Bénin. Le fondateur était mort à Freetown, le 26 juin 1859, victime de la peste, ainsi que ses compagnons.

Des deux Guinées, on détacha encore, en 1863, la Sénégambie, qui fut soumise à l'ancien préfet

du Sénégal, plusieurs fois occupée et délaissée dans le siècle précédent. Enfin, en 1865, les Spiritains reprirent la Mission du Zaïre, ou du Bas-Congo, abandonnée par les Capucins depuis 1834. Pour ne rien négliger, mentionnons encore, pour la Côte Occidentale, la création de l'évêché de Fernando-Po, en 1855, et celle du Vicariat apostolique du Maroc, en 1859, l'une et l'autre sous le patronat espagnol. Le Portugal continuait à revendiquer, sur la Côte Orientale, du Cap de Bonne-Espérance au cap Gardafui, les privilèges à lui concédés au XVIe siècle. Mais comme, au lieu de s'en montrer digne, il favorisait l'attitude schismatique du Patriarche de Goa, le Saint-Siège avait fait à son Patronat une première brèche en 1850, par la création de la Mission de Natal; il en fit une seconde, en 1863, en érigeant la préfecture apostolique du Zanguebar, confiée aux Spiritains. Des prêtres du clergé colonial, venus de Bourbon, avaient préparé les voies en prenant pied à Zanzibar en 1860.

Tel était donc, avant 1875, le bilan des Missions catholiques autour du continent africain. On les a comparées à une armée faisant le siège d'une place; mais quelle place! et peut-on bien donner le nom d'armée à une douzaine de vicaires apostoliques.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT

### COLLEGE LAVAL

Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus  
Dirigé par les Frères MARISTES  
Les 11 années du Cours Primaire — Sections commerciale et scientifique  
Anglais et français  
Service régulier d'autobus "Abnatis St-Vincent" — Bureaux d'information et d'inscription, à Montréal les mardi, jeudi et samedi soirs de 7 h. à 10 h.  
aux adresses suivantes:  
1212 rue Peel, Tel. CH. 1291 5050 St-André, Tel. BE. 2261  
On peut visiter le collège en tout temps. Tel. St-Vincent-de-Paul, no 4 ou 16.

### Les Oeuvres

### Chez les malades

Conférence Notre-Dame-des-Malades, Sherbrooke, Qué., Canada

### I. — Origine.

Fondée à Sherbrooke, Qué. (Canada), le 20 mars 1934, par mandement de S. E. Mgr Alphonse-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke, elle a pour but de faire des malades des apôtres par l'acceptation, le support et l'offrande de leurs souffrances pour l'Eglise et pour le bien des âmes. Affiliée à la Prima Primaria, elle est en communication directe avec:

10 L'Apostolat des Malades — Pie XI;

20 La Journée Missionnaire des Malades;

30 L'Association des Malades de Berck;

40 L'Union Catholique des Malades;

50 Les Amis des Infirmes;

60 Les Equipes Sociales des Malades;

70 Les Malades de Lourdes et Li-seux;

80 La Pieuse Union des Malades;

90 Les Malades et Invalides.

Elle peut donc vous aider.

Elle désire non seulement être la part des malades, mais surtout intéresser les personnes en santé qui n'ont peut-être pas encore compris qu'il y avait là une mine précieuse à exploiter, et aussi toutes celles qui ont charge des malades et des infirmes, à les aider de leurs prières, de leurs soins et de leurs amonitions.

Que toutes dirigent vers une pensée d'apostolat, les unes leurs souffrances, les autres leurs soins aux invalides.

II. — Approbation.

Approuvée par les Souverains Pontifes Pie IX, Pie X, Benoît XV et Pie XI, la Confédération Notre-Dame des Malades a reçu de nombreux et précieux encouragements des Excellents cardinaux J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, et D. Dougherty, archevêque de Philadelphie, de même que de plus de quarante archevêques et évêques, tant du Canada que des Etats-Unis. Tous sont devenus "membres d'honneur" de la Confédération.

III. — But.

La Confédération Notre-Dame des Malades remédie d'abord à l'isolement déprimant que cause la maladie. Elle reconforte les malades en les orientant vers un idéal d'apostolat qui les distrait de la considération exclusive de leur malheureux état, et au lieu de se regarder comme des êtres à charge à leur entourage, ils se voient, avec le secours divin, comme des êtres privilégiés.

P. S.

IV. — Conditions d'admission.

10 Accepter les souffrances comme venant de Dieu;

20 Les supporter patiemment pour sa sanctification;

30 Les offrir à Dieu, pour le salut du monde ou de telle âme;

40 Envoyer ses nom, prénoms et adresse au directeur.

Chaque membre recevra alors un diplôme d'admission et une prière pour sa guérison. Le directeur s'en remet aux offrandes volontaires que font les associés ou leurs amis au jour de leur entrée dans la Confédération, pour la propagation, l'entretien de l'association.

V. — Avantages.

Chaque membre a alors droit aux nombreux avantages suivants: soit 56 indulgences plénières par année aux jours indiqués dans le diplôme d'admission; qu'il soit en santé ou non, peu importe. En outre, il a part à toutes les messes qui se célèbrent chaque matin par les milliers de prêtres, évêques, archevêques et cardinaux, membres de la Confédération. En Europe surtout, des diocèses entiers sont entrés dans la Confédération; nommons simplement: Paris, Lille, Bordeaux, Amiens, Besançon, Bourges, Dijon, Marseille, Nantes, Agen, Versailles, Rouen, Cambrai, Saintes, Laon, Auch, Séz, Sens et

quantité d'autre.

VI. — Obligation.

La seule obligation pour les associés est de réciter chaque jour: "Je vous salue, Marie, avec l'invocation: "Notre-Dame des Malades, priez pour nous", et elle n'oblige aucunement sous peine de faute.

VII. — Journée des malades.

Chaque année, le 15 septembre, fête de Notre-Dame des Malades, on célèbre une messe solennelle à laquelle sont invités tous les malades, infirmes, impotents, aveugles, etc., qui ne peuvent habituellement se rendre à l'église. Ce jour-là, un dignitaire ecclésiastique, en chape, donne la bénédiction pour les malades et le clergé présent impose les mains aux souffrants. C'est la reproduction de la scène évangélique où il est dit: "Tous ceux qui avaient des malades les lui amenaient et lui leur imposait les mains et ils paraissaient guéris".

L'exposition du Saint-Sacrement est faite et le prêtre officiant s'en va auprès de chaque malade pour bénir et déposer sur sa tête le pied de l'Ostensoir, c'est la "Journée des malades" qui reconforte tant les misérables que Dieu veut siens.

Cette Journée des Malades est précédée d'une neuvaie solennelle et triduum de prières et de supplications. Chaque matin de la neuvaie, des messes sont dites spécialement pour les associés et elles sont toujours payées de leurs amonitions.

Le dernier dimanche de chaque mois, au salut du Saint-Sacrement, à 6 h. 45 p.m., dans la chapelle de l'hôpital Saint-Vincent de Paul de Sherbrooke, il y a recommandation de diverses intentions: remerciement à Notre-Dame des Malades, conversions, positions, vocations, malades, infirmes, parents, défunts, dettes, familles, intentions spéciales, etc., puis sermon pour les malades et les associés.

Chaque mois aussi, paraissent les "Suggestions aux Malades". Toute lettre demandant réponse doit être accompagnée d'un timbre-poste pour ne pas surcharger le budget de la Confédération. Demandez ce petit journal.

Les statuts de la "Vierge des Infirmes" sont offertes par le directeur pour le prix modique de \$0,75 et \$1,00.

Envoyez votre nom et faites circuler le feuillet de propagande. Nous sommes appelés à nous faire inscrire associés à la Confédération Notre-Dame des Malades, à remplacer près de Dieu, par l'intermédiaire de Marie, tous les malades qui ne prient ni pour leur conversion ni pour leur guérison. Tel est le seul et vrai but de la Confédération.

La maladie est un don de Dieu, disait saint Ignace, tout comme la santé. Gémir sur le mal, c'est faire preuve d'un bon cœur; y porter remède, c'est faire preuve de chrétien prédestiné. L'union entre malades, c'est la mise en commun des ressources d'énergie morale que procure l'acceptation joyeuse de la maladie dont les membres partagent joies et peines avec le sourire sur les lèvres. Que ceux qui sentent en eux le désir, l'ardeur et l'énergie de travailler pour les invalides, veuillez bien s'adresser au sous-signe qui assignera à chacun un rôle important.

N.B. — L'admission à la Confédération Notre-Dame des Malades est gratuite; faites votre demande à l'abbé Zoé Fréchette, prêtre, zélateur canadien, Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke, Qué.

Imprimatur:

Alphonse-Osias Gagnon,

Evêque de Sherbrooke.

"Le nom dans le bronze"

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.



# COMMERCE ET FINANCE

## Nos prétendus sophismes

Et ceux de M. Caiserman — Où notre correspondant confirme ce que nous avons déclaré

M. H.-M. Caiserman revient à charge. Quoiqu'il nous accuse maintenant d'échafauder des sophismes dans le seul but de soutenir la campagne d'achat chez nous, même de fausser les faits au sujet des Juifs et de leurs intentions, il n'en confirme pas moins plusieurs de nos assertions.

Remarquons, dès le début, que la lettre que M. Caiserman nous dédie ne donne pas précisément l'idée de notre article du 6 juillet. On voudra donc, afin d'être parfaitement au fait, relire cet article pour bien juger de la valeur des arguments invoqués dans la lettre de notre correspondant. On y constatera que contrairement à l'impression qui reste de la lettre de M. Caiserman, l'article en question n'avait rien d'antisémite, ne reprochait rien aux Juifs. A lire M. Caiserman, on croirait presque que nous voulions écraser d'un coup tout l'élément juif du monde entier. Que M. Caiserman, qui signe maintenant ses lettres à titre de secrétaire général du *Canadian Jewish Congress*, ne s'émeuve pas; nous n'avons ni la prétention de pouvoir le faire aussi facilement, ni l'intention de le faire.

Si on veut bien nous permettre de rappeler les débuts de ce petit débat, M. Caiserman admettra qu'il a lui-même, volontairement, lancé l'attaque. Il avait bien pris l'affaire Freeman-Tissot comme point de départ, mais toute sa première lettre visait surtout à combattre la campagne d'achat chez nous. L'affaire Freeman-Tissot n'était que l'occasion ou le moyen pour amorcer l'attaque contre une politique qui paraît déplaire énormément à l'élément israélite. Que M. Caiserman ait commis un impair en s'attaquant à une manière d'agir qui ne le concerne en rien, qu'il en ait commis un autre en adoptant un ton qui allait même jusqu'à la menace implicite, qu'il ait lui-même volontairement, par sa seule attitude, provoqué des mises au point dont quelques-unes ont été dures à supporter parce que trop vraies, il ne peut blâmer personne autre que lui. Avec ceux qui l'ont conseillé — car il n'a probablement pas écrit ces lettres sans avoir au préalable consulté les chefs du *Canadian Jewish Congress* — il doit donc prendre l'entière responsabilité de cette affaire, en somme peu agréable ni pour lui, ni pour nous. Le changement de ton de la seconde lettre, même avec les gros mots qu'elle contient, semble d'ailleurs démontrer que l'auteur constatait déjà son erreur initiale.

Dans sa lettre publiée hier, M. Caiserman écrit que ses coreligionnaires n'achètent pas exclusivement chez eux. Si l'auteur de la missive veut bien relire notre article du 16 juillet, il constatera que nous n'avons jamais écrit que les Juifs achetaient exclusivement chez les leurs. Nous avons écrit en fait que les Juifs sont les premiers — et avec raison, ajoutons-nous — à encourager les gens, marchands, industriels et autres de leur race avant tout autre. M. Caiserman fausse donc le sens de ce que nous avons écrit précédemment. Cette attitude de sa part en surprendra plusieurs, d'autant plus que tout ce que nous avons écrit de l'élément juif l'a été sans animosité. Nous avons constamment reconnu qu'il était parfaitement justifié d'agir ainsi, d'accorder la préférence à ses marchands et à ses industriels.

Pour condamner la campagne d'achat chez nous, M. Caiserman déclare avec emphase que les Juifs suivent les indications de l'annonce intelligente et profitable. En d'autres termes, si nous comprenons bien, ils achètent là où ils obtiennent les meilleures conditions. N'est-ce pas toute la politique de l'achat chez nous: acheter aux meilleures conditions, de prix, de qualité, de service, mais aussi prendre les mesures pour ne pas nous laisser induire en erreur par des gens peu scrupuleux, à ne pas aller délibérément nous faire voler? Par contre, toujours à conditions égales, nous prétendons qu'il est de notre devoir d'accorder notre préférence aux nôtres. M. Caiserman prétendrait-il que les siens iront acheter de préférence ailleurs ce qu'ils peuvent obtenir des leurs aux mêmes conditions? Et que M. Caiserman le constate, nous ne blâmons pas les siens d'agir ainsi. En fait nous prisonniers tellement leur attitude, dans ce cas, que nous demandons à nos gens de suivre leur exemple. La campagne d'achat chez nous n'est-elle pas en définitive un hommage que nous rendons à l'intelligence de tous les groupes ethniques qui pratiquent cette doctrine, les Juifs compris?

Pour souligner le fait que les marchands Juifs vivent largement de la population autochtone des pays où ils sont établis, nous demandions à M. Caiserman de nous citer un seul cas de Canadien français ou d'Anglo-Canadien vivant et prospérant avec une clientèle exclusivement juive. M. Caiserman n'en connaît pas; et il l'admet, ce qui est un bon point. Il en aurait gagné un second s'il avait reconnu tout simplement que le contraire est vrai, c'est-à-dire que l'élément juif est prospère grâce à l'encouragement que les autres races lui accordent. Le fait que les Juifs sont des gens supérieurement intelligents en affaires, qu'ils savent prendre les moyens conduisant au succès ne change rien à cette situation. Il n'en reste pas moins qu'ils vivent de l'encouragement des autres races, donc qu'ils ne sont pas aussi maltraités qu'ils le prétendent parfois. Dans notre province, ils sont si peu maltraités qu'on leur permet même d'ouvrir boutique et de faire le commerce le dimanche, ce qui est une loi d'exception exclusivement en leur faveur. Le groupe juif est-il justifié de se plaindre dans de telles conditions?

Clarence HOGUE

Nous continuerons lundi l'étude de la lettre de M. Caiserman.

## Marché de Montréal

SAMEDI, 27 JUILLET

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon, 116, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

### FARINE ET GRAIS

| Au baril de deux sacs: |       |
|------------------------|-------|
| 1ère patente, Manitoba | 4.60  |
| 2e patente, Manitoba   | 4.20  |
| 3e patente, Manitoba   | 4.10  |
| Gru blanc, la tonne    | 27.00 |
| Gru rouge, la tonne    | 22.00 |
| Son                    | 21.00 |
| Porte à boulanger      | 3.80  |
| Mais africain          | .65   |

### BEURRE ET FROMAGE

| Langlois:                                 |         |
|-------------------------------------------|---------|
| Beurre:                                   |         |
| De ferme                                  | .18     |
| De crémère, en bloc de 56 lbs             | .21     |
| De crémère, en bloc                       | .22     |
| Prix fournis par la maison Gunn, Fromage: |         |
| Quebec, doux, meule 20 lbs                | .10 1/2 |
| Quebec, doux, en morceau                  | .11     |
| Can. fort, meule de 80 lbs                | .15     |
| Canadien, fort, morceau                   | .16     |
| Kraft, boîte de 5 lbs                     | .23     |
| Oka                                       | .26     |
| Roquefort, meule de 5 lbs                 | .65     |
| Canembert, doux                           | 7.00    |
| Gruyère, suisse, 1 lb                     | .46     |
| Gruyère en bte de 4 1/2 lbs               | .39     |

### OEUF

Vendu en cartons

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Catégorie A, gros extra | .30 |
| Catégorie A, moyens     | .28 |
| Catégorie B             | .24 |
| Catégorie C             | .21 |

### SAINDOUX

|                     |         |
|---------------------|---------|
| En bloc d'une livre | .14     |
| En seau             | .14     |
| Saindoux composé:   |         |
| En tins             | .10 1/2 |
| En seau             | .11 1/2 |

### MIEL

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Blanc, seau de 5 lbs, la lb | .10 |
| Brun, seau de 5 lbs, la lb  | .08 |

### VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.

|                        |      |
|------------------------|------|
| Dinde, 7 et 9 lbs      | .27  |
| Poulets, 3 à 3 1/2 lbs | .27  |
| Poulets, 4 à 4 1/2 lbs | .30  |
| Poulets, 5 à 5 1/2 lbs | .32  |
| Poulets, 6 à 7 lbs     | .35  |
| Poules, 3 à 3 1/2 lbs  | .20  |
| Poules, 4 à 4 1/2 lbs  | .22  |
| Poules, 5 à 5 1/2 lbs  | .24  |
| Poules à griller       | .75  |
| Canards domestiques    | .30  |
| Cochon de lait         | .30  |
| Pigeonneaux, pr.       | .65  |
| Cailles S. A. (pr.)    | 1.25 |
| Scott Grouse, pr.      | 1.25 |

### POISSON

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Aiglefin frais         | .07 |
| Traite des lacs        | .16 |
| Morue fraîche          | .07 |
| Filet d'aiglefin fumé  | .14 |
| Plie                   | .08 |
| Brochet frais          | .10 |
| Maquereau gelé         | .06 |
| Filet frais d'aiglefin | .14 |
| Filet de morue         | .11 |
| Flétan gelé            | .16 |
| Scallop gelé           | .25 |
| Eperlan gelé moyen     | .10 |
| Esturgeon gelé         | .12 |
| Anguille salée         | .08 |

Poissons salés, barils de 200 livres:

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Morue salée moyenne          | .05 1/2 |
| Sardines de Québec, le baril | \$8.00  |
| Harang Labrador, 1-2 baril   | 4.06    |
| Harang Labrador, 1 baril     | 7.50    |
| Harang Ecosse, 1/2 baril     | 11.00   |

### VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Ferrière.

| ROSBIES            |     |
|--------------------|-----|
| "Porterhouse"      | .38 |
| Rosbif tenderloin  | .27 |
| Epaule, haché côté | .13 |
| Surlonge (sans os) | .18 |
| Côte               | .28 |

### BIFTECKS

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Aloyau (sirloin)   | .35 |
| Hambugeois         | .22 |
| Pointe de surlonge | .30 |
| Flanc              | .18 |
| Côtelettes         | .30 |
| "Frankfurters"     | .18 |

### BOEUF (DIVERS)

|             |           |
|-------------|-----------|
| Langues     | .20       |
| Poirine     | .12       |
| Rognon      | .20       |
| Filet frais | .50 à .75 |
| Jarret      | .10       |
| Ronde       | .22       |
| Boeuf salé  | .17 à .28 |

### PORC

|                |     |
|----------------|-----|
| Longe          | .25 |
| Epaules        | .18 |
| Fesse          | .19 |
| Filet          | .35 |
| Lard salé      | .23 |
| Jambon, L.B.F. | .27 |
| Jambon épaule  | .20 |
| Bacon L.B.F.   | .37 |
| Jambon cuit    | .53 |

### SAUCISSE

|                   |         |
|-------------------|---------|
| La Belle Ferrière | .28     |
| Porc              | .20     |
| Régat             | .15     |
| Boeufs            | .12 1/2 |
| Porterhouse       | .38     |
| Bologne L. B. F.  | .15     |

### VEAU DE LAIT

|               |     |
|---------------|-----|
| Fesse entière | .21 |
| Longe         | .20 |
| Epaule        | .13 |
| Devant        | .07 |
| Ris           | .45 |
| Foie tranché  | .35 |
| Langues       | .20 |

### AGNEAU DU PRINTEMPS

|            |     |
|------------|-----|
| Devant     | .14 |
| Derrière   | .25 |
| Fesse      | .27 |
| Longe      | .25 |
| Côtelettes | .35 |

### LE SUCRE

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| Prix fournis par la maison La-Porte-Hudon-Hébert, Limitée: |      |
| Granulé, 100 lbs, jute                                     | 5.25 |
| Granulé, 100 lbs, coton                                    | 5.00 |
| Cassonade no 1, 100 lbs                                    | 5.00 |

### FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

| FRUITS                     |             |
|----------------------------|-------------|
| Oranges Sunkist Valencia   | 4.75 à 5.50 |
| Bananes un régime          | 1.00 à 2.75 |
| Citrons, Cal.              | .25         |
| Ananas                     | .25         |
| Cerises, 8 lbs, Ont. Rouge | .50         |
| Cantaloupes "45" Jumbo     | 4.50        |
| Tomates, no 1              | .60         |
| Tomates, no 2              | .50         |
| Blettes, casseau pinte     | .13         |
| Framboises, casseau chop.  | .08         |
| Framboises Ont.            | .08         |
| Murs, Ont. casseau 1 chop. | .10         |
| Cerises blanches           | .50         |
| Cerises noires             | .50         |
| Cerises Tardives Ont.      | 50 à 75     |

### POMMES EN BOITE

|                  |             |
|------------------|-------------|
| Nouvelle-Zélande | 2.75 à 3.00 |
|------------------|-------------|

### LEGUMES

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| All. lb.                          | .20         |
| Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs | .35         |
| Pommes de terre N.B.              | .38         |
| Aubergines                        | 3.50        |
| Radis, douz. canadien             | .25         |
| Echalotes, douz.                  | .10         |
| Choux-fleurs canadiens            | .50         |
| Fèves vertes, 20 lbs, locales     | .50         |
| Fèves jaunes locales              | .50         |
| Pois verts                        | .50         |
| Comcombres canadiens, douz.       | .50         |
| Celeri                            | .50         |
| Pêches, 1-2 minot                 | 1.50 à 2.00 |
| Pommes de terre nouvelles         | .65         |
| Prunes Formosa                    | 2.00 à 2.25 |
| Prunes Santa Rosa                 | 2.00 à 2.50 |
| Pampelounes Cal. crête            | 4.00 à 4.50 |
| Oignons Egyptiens 112 lbs         | 3.50        |
| Fiches, Cal. 50 à 90"             | 1.50 à 2.00 |
| Salade iceberg                    | .50         |
| Salade Boston                     | .50         |
| Asperges                          | .50         |
| Artichots                         | 2.00 à 2.50 |
| Cantaloup Standard                | 3.50        |
| Salade frisée 1 douz.             | 3.50        |
| Oignons Esp. 50 lbs               | 2.50        |

### Statistiques

Paiements par chèque en juin

Le total des paiements par chèque par l'entremise des banques établies dans les centres de compensation du Canada accuse en juin un gain de 4.2% sur le mois correspondant de 1934. Il est passé de \$2,602,000,000 à \$2,710,000,000. Les cinq secteurs économiques, sauf un (les Provinces des Prairies) enregistrent des accroissements.

Dans les Provinces Maritimes, la plus-value correspond à 23.5%, le total étant passé de \$42,600,000 à \$52,600,000. Le gain se répartit entre les trois centres de compensation.

On constate également des gains pour les cités de Montréal et de Québec, l'augmentation dans la première étant de 1.4%. Le gain pour la province entière s'établit à 2.5%. Les treize centres ontariens, sauf une exception, sont tous en plus-value. A Toronto, il y a eu une augmentation de 13.1%. Le gain pour la province entière est de 8.8%.

Huit des dix centres des Provinces des Prairies enregistrent des gains par rapport à juin 1934, mais en raison, notamment, du déclin à Winnipeg, le total de la région a baissé de 14.5%. Les paiements par chèque dans cette cité ont fléchi de \$400,300,000 à \$310,500,000. En Colombie canadienne, l'augmentation correspond à 5.7%; le total pour la cité de Vancouver a augmenté de 1.5%.

Comparativement au mois de mai, \$3,132,000,000, le fléchissement ajusté pour le Dominion entier ressort à 5.8%.

Le grand total du premier semestre de l'année en cours a baissé de 1.5% par rapport à la période correspondante de 1934; il est passé de \$15,442,700,000 à \$15,216,000,000. Les Provinces Maritimes et la Colombie canadienne enregistrent des gains respectifs de 5.5% et 0.4%; les autres secteurs économiques ont été en diminution.

L'indice ajusté des paiements par chèque a baissé de 11.5% qu'il était en mai à 108.8 le mois suivant. L'indice des prix de gros a fléchi de 72.3 à 71.5. Les opérations spéculatives se sont ralenties, alors que l'indice de la cote des actions ordinaires a haussé quelque peu.

### Importations de sucre brut en juin

Le Canada a importé 115,393,500 livres de sucre brut en juin, total qui dépasse de beaucoup la moyenne. Les importations du mois correspondant de 1934 s'élevaient à 71,629,900. En voici les provenances: Trinidad, 34,344,500; Guyane britannique, 32,882,700; Jamaïque, 12,773,900; Australie, 9,886,600; Îles Fidji, 8,252,200; Petites Antilles, 8,591,800; Barbade, 4,941,200; Sud-Africain britannique, 2,207,300; Cuba, 1,153,800 et Mexique, 359,500.

### Importations et exportations de sucre raffiné

Les importations canadiennes de sucre raffiné ont atteint 473,600 livres en juin, notamment en provenance des Etats-Unis; les exportations ont été de 562,100 livres, nos débouchés principaux étant les Etats-Unis et Terre-Neuve. Le grand total du premier semestre de l'année en cours accuse une légère diminution; il a été de 1,801,400 livres. Les exportations ont baissé de 5,793,400 livres qu'elles étaient en janvier-juin 1934 à 1,597,700 le premier semestre de l'année en cours.

### Stocks de blé

Les stocks canadiens de blé domestique s'élevaient à 190,996,340 boisseaux le 19 juillet au lieu de 193,579,807 huit jours auparavant et 184,170,136 la même semaine de 1934. Les stocks de blé canadien aux Etats-Unis sont passés de 8,972,466 en 1934 à 8,300,757. Les cargaisons en transit sur les Grands Lacs s'élevaient à 3,883,223 boisseaux contre 1,468,036 la semaine précédente. Les existences de blé américain au Canada demeurent toujours à deux boisseaux.

### Exportations de blé

Le Canada a exporté 1,208,567 boisseaux de blé au cours de la semaine terminée le 19 juillet vis-à-

vis de 1,102,239 la semaine précédente et 2,403,913 la semaine correspondante de 1934. En voici la répartition entre les ports (chiffres de la semaine correspondante de 1934 entre parenthèses): Vancouver-New Westminster, 675,313 (1,118,403) boisseaux; Sorel, 203,854 (0); Montréal, 184,400 (893,510); ports américains, 145,000 (480,000).

Le grand total des premières 51 semaines de la campagne en cours se décompose comme suit: (données de la période correspondante de 1933-34 entre parenthèses): Vancouver-New Westminster, 47,061,730 (45,952,813); ports américains, 21,481,000 (26,543,000); St. John, 5,022,924 (5,601,996); Sorel, 4,092,747 (8,139,874); Churchill, 4,049,877 (2,707,891); Halifax, 2,891,924 (1,942,691); Québec, 2,490,304 (12,296,684); Prince Rupert, 2,293,949 (0); Victoria, 925,523 (0); Total, 113,016,528 (150,818,512).

### Nos importations en juin

De \$26,699,000 qu'ils étaient en juin 1934, nos achats aux Etats-Unis sont passés à \$25,912,000 le mois passé. Nos importations en provenance du Royaume-Uni s'élevaient à \$9,644,000 contre \$9,954,000. Le grand total en provenance de tous les pays a atteint \$46,732,000, accusant ainsi une plus-value de \$546,000 sur les \$46,186,000 de juin 1934.

Parmi les postes en plus-value, mentionnons les suivants (chiffres de juin 1934 entre parenthèses): sucre, \$2,259,000 (\$1,613,000); huiles végétales, \$944,000 (\$453,000); diminutions: fruits, \$2,050,000 (\$2,116,000); spiritueux de bouche, \$984,000 (\$1,032,000).

Le beurre, le fromage et le poisson enregistrent tous de légers fléchissements, mais les importations de pelleteries brutes ont augmenté. Les importations de cuir brut sont passées de \$173,000 à \$232,000 et celles de boyaux à saucisse de \$129,000 à \$202,000. Les importations de viande ont baissé de \$105,000 à \$50,000.

Les importations de textiles ont été généralement en moins-value; soit artificielle, \$125,000 (\$145,000); coton brut, \$976,000 (\$1,613,000); chanvre, jute et lin, \$575,000 (\$694,000); sisal et manille, \$64,000 (\$134,000); laine en suint, \$357,000 (\$506,000). Nos achats de matériaux à teinture et tannage ont fléchi de \$459,000 à \$334,000.

Les importations de machines ont augmenté de \$1,613,000 à \$1,676,000, tandis que celles de pièces détachées pour automobiles ont baissé de \$1,847,000 à \$1,803,000. Machines à vapeur et chaudières, \$744,000 (\$742,000); instruments aratoires, \$642,000 (\$922,000).

Nos achats de houille ont diminué de \$3,241,000 en juin 1934 à \$2,952,000, notamment pour ce qui est du charbon anglais. Les importations de pétrole brut ont augmenté de \$3,460,000 à \$3,956,000. On enregistre des diminutions pour l'aluminium, l'étain et l'oxyde de manganèse.

### L'industrie textile en 1933

La valeur brute de production de l'industrie textile s'établit à \$294,715,000 en 1933 au lieu de \$274,442,000 et \$317,159,000 respectivement en 1932 et 1931. Les effectifs ont atteint 106,235 unités contre 102,116 et 105,473 en 1932 et 1931.

### Financement des ventes d'automobiles en juin

Les financements des ventes d'automobiles (voitures de tourisme, camions et autobus) portent en juin sur 12,821 unités et \$4,955,638 accroissements respectifs de 22 p. c. et 16 p. c. en nombre et valeur sur le mois correspondant de 1934.

### Fabrication de matériel à toiture en asphalte

Le chiffre de production sous cette rubrique s'établit en juin à 118,507 carreaux et 1,142 tonnes; il accuse une augmentation de 10,000 carreaux sur la normale des derniers douze mois, mais une diminution de 400 tonnes. Le grand total de la période de douze mois terminée le 30 juin a atteint 1,299,555 carreaux.



Quel est le secret de la fortune? Est-ce de rêver une prospérité toujours plus grande et rien que ça? Non, car il n'y a pas de progrès indéfini, le chômage nous le prouve assez cruellement depuis quelque six ans. Qu'est-ce alors? C'est de songer à la sécurité avant tout: à quoi vous servirait d'accumuler des biens pour une famille sans expérience, si vous n'avez déjà chargé la fiducie d'en assurer la conservation?

### SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, C. S.-Jacques, Montréal — HA 3291

### Ventes d'automobiles neuves en juin

Les ventes au détail d'automobiles neuves portent en juin sur 11,637 unités, dont 9,606 voitures de tourisme et 2,031 camions et autobus, accusant ainsi des augmentations respectives de 15 p. c. et 78 p. c. relativement aux mois correspondants de 1934 et 1933.

# LA VIE SPORTIVE

## Les honneurs sont partagés à Baltimore

Baltimore, 27. — Les Royals de Montréal et les Orioles de Baltimore ont pu partager les honneurs du programme double d'hier alors que les joueurs de Frank Shaugnessy gagnèrent la partie initiale par 9 à 7 à la fin de la dixième manche et que les locaux s'assurèrent la palme dans la deuxième partie par un résultat de 7 à 5.

Les Royals se sont affirmés dans la partie d'ouverture en faisant un rallye après que les Orioles eurent pris une avance de cinq points dans les deux premières manches. Les visiteurs triomphèrent de leurs rivaux dans la dixième manche grâce au coup de circuit frappé par Chapman et aux trois-huits obtenus par Billy Rhee, qui valurent les deux derniers points du Montréal.

Les Royals obtinrent treize coups réussis contre dix pour les Orioles et Ray Fritz, qui était le troisième lanceur de la partie pour le club de Montréal, eut le crédit de la victoire.

Cinq coups de circuit ont été frappés dans cette rencontre dont trois pour les visiteurs. Gus Dugas envoya la balle par-dessus la clôture du champ droit alors que Seeds était sur les buts. C'est le quatorzième coup de Dugas cette saison. Jimmy Ripple fut l'autre joueur des Royals à frapper la balle en dehors du terrain à la quatrième manche.

Dans la deuxième partie les Orioles triomphèrent de Granger et de Mylikangas dans une lutte de sept manches.

Cet après-midi Montréal et Baltimore jouèrent deux autres parties et demain les Royals s'attaqueront aux Ours de Newark dans un programme double.

| MONTREAL         | ab. | r. | h. | p. | a. | e. |
|------------------|-----|----|----|----|----|----|
| Seeds, cg.-lb.   | 5   | 1  | 1  | 2  | 0  | 1  |
| Dugas, cg.       | 3   | 2  | 2  | 2  | 0  | 0  |
| Rhee, cg.        | 3   | 2  | 2  | 2  | 0  | 0  |
| Thompson, 3b.    | 5   | 1  | 1  | 1  | 0  | 0  |
| Ripple, cc.      | 5   | 1  | 1  | 1  | 0  | 0  |
| Bissonnette, 1b. | 5   | 1  | 1  | 1  | 0  | 0  |
| Chapman, 2b.     | 1   | 1  | 1  | 0  | 0  | 0  |
| Tate, r.         | 2   | 0  | 1  | 4  | 0  | 0  |
| Lewis, r.        | 3   | 0  | 0  | 1  | 0  | 0  |
| King, 2b.        | 3   | 0  | 0  | 1  | 1  | 1  |
| zzMontague, 2b.  | 0   | 1  | 0  | 0  | 1  | 0  |
| Sankey, ac.      | 0   | 1  | 1  | 4  | 0  | 0  |
| Mylikangas, 1.   | 0   | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| Brown, 1.        | 3   | 0  | 0  | 1  | 1  | 0  |
| Fritz, 1.        | 2   | 0  | 1  | 0  | 0  | 0  |
| Totaux           | 41  | 9  | 13 | 30 | 10 | 2  |

| BALTIMORE       | ab. | r. | h. | p. | a. | e. |
|-----------------|-----|----|----|----|----|----|
| Jeffries, 2b.   | 5   | 1  | 1  | 2  | 0  | 1  |
| Chiozza, ac.    | 5   | 1  | 1  | 2  | 0  | 1  |
| Casen, cc.      | 5   | 2  | 3  | 2  | 0  | 1  |
| Puccinelli, cg. | 5   | 1  | 2  | 1  | 0  | 0  |
| Sweeney, 1b.    | 5   | 1  | 2  | 1  | 0  | 0  |
| Abernathy, cd.  | 4   | 0  | 0  | 1  | 0  | 0  |
| Mayo, 2b.       | 4   | 1  | 1  | 2  | 0  | 0  |
| zMacfie, 1b.    | 1   | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| Spencer, r.     | 4   | 0  | 0  | 5  | 1  | 0  |
| Pearce, 1.      | 1   | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| Mellon, 1.      | 0   | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| Lohman, 1.      | 0   | 0  | 0  | 0  | 0  | 0  |
| Totaux          | 39  | 7  | 10 | 30 | 12 | 3  |

z-Frappa pour Tate à la 6e.  
z-Frappa pour King à la 8e.  
z-Frappa pour Bissonnette à la 10e.  
z-Frappa pour Mayo à la 10e.  
Score par manches:

Montréal 0021030102 — 9  
Baltimore 4100200000 — 7

Sommaires. — Points produits par: Caen 2, Dugas 2, Ripple 2, Mayo 2, Rhee 2, Sweeney, Chapman, Sankey, Dugas, Bissonnette, Ripple, Cazen, Dugas, Rhee, Mayo, Chapman. Doubles jeux: King à Sankey à Bissonnette; Puccinelli à Jeffries; Chiozza à Sweeney. Laisés sur les buts: Montréal 7, Baltimore 2. Buts sur balles de: Pearce 2, Mylikangas 2, Brown 3, Mellon 2. Coups sûrs de: Mylikangas, 3 en 6; Pearce, 7 en 5 1-3; Brown, 6 en 6 1-3; Mellon, 5 en 3 2-3; Fritz, 1 en 3 2-3; Lohman, 1 en 1. Retirés au bâton: Pearce 4, Brown 4, Mellon 1, Fritz 4. Mauvais lancer: Brown. Balle passée: Tate, Lancer gagnant: Fritz. Lancer perdant: Mellon. Arbitres: Jorda et Campbell. Temps: 2:55.

Deuxième partie:

Montréal 21200000 — 5 6 0  
Baltimore 106000x — 7 9 4

(Cept manches).

Granger, Mylikangas et Tate; Blais et Mackie.

Buffalo 02000002 — 4 3 0  
Albany 00000000 — 0 1 4

Jacobs et Crouse; Weaver, Hitchner et George.

Deuxième partie:

Buffalo 010000172 — 11 10 0  
Albany 100000000 — 1 7 1

Kline et Wasem, Crouse; Richmond, Hitchner, Stolz et George.

Rochester 0011010 — 3 9 0  
Newark 120020x — 5 8 2

Harrell, Kleinke et Florence, West; Laflamme, Kleinmans et Hersberger.

Deuxième partie:

Rochester 00000000001 — 1 5 1  
Newark 00000000001 — 0 6 0

Welland et West; LaRocca et Baker.

PARTIE D'EXHIBITION

Toronto 002002000 — 4 9 2  
Boston 000000001 — 1 5 1

Nekola et Crouch; Brown et Mueller.

Où ils jouent

aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Baltimore.

Toronto à Syracuse.

Rochester à Newark.

Buffalo à Albany.

Demain:

Montréal, à Newark, 2p.

Toronto à Albany, 2p.

Buffalo à Syracuse, 2p.

Rochester à Baltimore, 2p.

LIGUE AMERICAINE

Aujourd'hui:

Chicago à Saint-Louis.

Détroit à Cleveland.

Washington à New-York.

Boston à Philadelphie.

LIGUE NATIONALE

Saint-Louis à Pittsburgh.

Cincinnati à Chicago.

New-York à Brooklyn.

Philadelphie à Boston.

Le Classement

Minneapolis 58 40 592

Indianapolis 55 40 579

Columbus 54 43 557

Cincinnati 49 45 521

St-Louis 48 48 520

Saint-Paul 45 47 480

Toledo 40 51 440

Louisville 31 66 320

## Faubert est éliminé par G. Robinson

Les championnats de la province de Québec se sont continués hier après-midi au club Notre-Dame de Grâce lorsque se disputèrent les semi-finales et ces parties ont donné lieu à des luttes intéressantes et contestées.

Bernard Faubert a subi un échec aux mains de George Robinson, car ce dernier a remporté la palme par 6-2, 6-3, 6-3, et dans l'autre semi-finale, E. Cardall est sorti vainqueur de M. McDougall, par 3-6, 6-2, 6-2 et 6-0. La finale aura lieu cet après-midi alors que Robinson et Cardall se disputeront le championnat.

Mlle Simone Bernadet, membre du club Stuart, a éliminé Mlle Bradley, par le résultat de 6-4, 6-2, pour passer en finale. Elle rencontrera cet après-midi Mlle Slafford, qui a vaincu Mlle Rief, 6-3, 6-3, dans la semi-finale.

Dans les doubles dames, Mlle Bradley et Chisholm ont battu Mlle Rief-Slafford 6-3, 5-7, 6-1.

Mlle Bernadet, finaliste dans les simples, et Mlle Soles, ont remporté la palme sur Mlle Crewson-McRobbie, 6-4, 4-6, 6-3.

Dans les doubles masculins, McDougall-Walker ont battu Faulconbridge-Lanthier 6-2, 6-4, 4-6, 6-3.

Dans l'autre semi-finale O'Keefe-Tarshis ont vaincu O'Dowd-Cloghessey 6-4, 6-3, 6-2.

Les finales se dérouleront cet après-midi, sur les courts du club Notre-Dame de Grâce.

Voici l'horaire:

2 h.: Mlle Bernadet vs Mlle Slafford, pour le championnat simples dames.

3 h.: George Robinson vs E. Cardall, pour le championnat simple messieurs.

4 h.: Mlle Bradley-Chisholm, vs Mlle Bernadet-Soles.

5 h.: McDougall-Walker vs O'Keefe-Tarshis.

CHAMPIONNAT DU CANADA

Victoria, C.A., 27. — Le dernier espoir du Canada d'enlever la palme dans le tournoi en simples pour le championnat du Canada s'est éteint hier alors que Walter Martin, de Toronto, le dernier survivant canadien dans cette compétition, succombait à la tâche après cinq sets fiévreux dont chaque point fut pleinement contesté. Dick Bennett, de Berkeley, Calif., a vaincu Martin 2-6, 3-6, 6-3, 6-1, 9-7.

Margaret Osborne, de San-Francisco, championne junior des Etats-Unis sur courts en terre battue, a ajouté à son record le championnat junior du Canada alors qu'elle battait en finale Eleanor Dawson, 6-2, 6-1.

Voici les résultats:

Simple messieurs, semi-finales

Gene Smith, Berkeley, bat Wayne Sabin, Portland, 6-3, 6-4, 6-3.

Dick Bennett, Berkeley, bat Walter Martin, Toronto, 2-6, 3-6, 6-3, 6-4, 9-7.

Simple dames, semi-finales

Gussie Raegener, San-Francisco, bat Mme Catherine Rose, Los-Angeles, 6-3, 6-3.

Margaret Osborne, San Francisco, bat Mme Ewen Cameron, Brandon, 6-3, 6-2.

Doubles dames, quarts de finales

Mme Margaret Laird, Glendale, et Mme Catherine Rose, Los Angeles, battent Mme Vess O'Shea, Vancouver, et Mme Jane Stanton, Los Angeles, 8-6, 6-0.

Le classement

des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. C.

Montréal 60 41 594

Buffalo 56 44 560

Toronto 57 46 553

Syracuse 56 47 544

Baltimore 55 48 534

Newark 47 53 470

Rochester 41 59 410

Albany 34 68 333

LIGUE AMERICAINE

G. P. C.

Detroit 55 35 611

New York 51 34 600

Chicago 46 36 561

Cleveland 44 41 518

Boston 45 43 511

Philadelphie 37 45 451

Washington 37 52 416

Saint-Louis 28 57 329

LIGUE NATIONALE

G. P. C.

New-York 57 30 655

Chicago 57 35 620

St-Louis 54 34 614

Pittsburgh 50 41 549

Cincinnati 40 50 444

Brooklyn 39 49 443

Philadelphie 36 51 414

Boston 23 65 258

Association Américaine

Saint-Paul 010000210 — 5 13 0

Kansas City 1010200000 — 4 9 4

Fette, Rigney, Hunter et Fenner, Giuliani; Stiles, Bell et Maleski.

Saint-Paul 0002001 — 3 6 0

Kansas City 0000301 — 4 6 0

Mills, Hunter, Trow, Grimes, Rigney et Fenner, Giuliani; Fullerton et Madieski.

Louisville 001020102 — 6 12 0

Milwaukee 300000100 — 4 10 0

Tising et Thompson; Torres et Detore.

Le Classement

Minneapolis 58 40 592

## Victoire de Baimwawa à Léo Dandurand

Ottawa, 27. — Baimwawa, appartenant à Léo Dandurand, a démontré que sa victoire de mercredi sur Simon, n'était pas une affaire de hasard, alors qu'il répétait cette bonne performance hier, pour gagner la cinquième course à Connaught Park, la bourse Seignory Club, sur une distance d'un mille et quart.

La victoire de Tidaholm dans la dernière a causé la surprise de la journée. Complètement négligé des parieurs, le fils de Memory Love a eu un rendement de \$44.45 pour la mise habituelle. En terminant deuxième, Popcorn a donné à la Quinella un rendement de \$507.80, le plus haut prix qui ait été enregistré depuis le début du turf au Canada cette saison.

Les bourses pour les sept derniers jours du meeting à Connaught ont été considérablement réduites. Il y aura journellement cinq courses de \$200 et deux de \$300.

Première course, 5 1-2 furs — 1er, Freestony 110, Gilsen 4.00, 3.40, 3.55; 2ème, Densby 100, Quail 7.95, 12.15; 3ème, P. H. Savage 105, Peeney 8.80, 1.09 4-5.

Deuxième course, 5 furs — 1er, Freestony 110, Gilsen 4.00, 3.40, 3.55; 2ème, Densby 100, Quail 7.95, 12.15; 3ème, P. H. Savage 105, Peeney 8.80, 1.09 4-5.

Troisième course, 6 furs — 1er, Freestony 110, Gilsen 4.00, 3.40, 3.55; 2ème, Densby 100, Quail 7.95, 12.15; 3ème, P. H. Savage 105, Peeney 8.80, 1.09 4-5.

Quatrième course, 6 furs — 1er, Freestony 110, Gilsen 4.00, 3.40, 3.55; 2ème, Densby 100, Quail 7.95, 12.15; 3ème, P. H. Savage 105, Peeney 8.80, 1.09 4-5.

Cinquième course, 1 mille 1-4 — 1er, Baimwawa 112, Mitchell 14.50, 3.90, 2.25; 2ème, Simon 112, Horn 2.55, 2.25; 3ème, Winston 106, Peeney 2.55, 2.25; 4ème, Stand Out, Lonesome Glory, Captive ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille — 1er, Arctic Star 108, Horn 9.95, 4.25, 3.50; 2ème, Wild 103, Mitchell 14.50, 3.90, 2.25; 3ème, Halliburton 4.00, 3.50; 4ème, 2-5, Jambalaya, Sorcery, Simple Singer, Airway ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 — 1er, Tidaholm 106, T. Power 44.45, 14.35, 13.15; 2ème, Popcorn 116, Stasnik 7.15, 4.75; 3ème, Jean Graffner 108, 2.55; 4ème, 1.50 4-5, Butterfly, Wee Macgregor, Tout Feu, General Toy Cyran, Jolly Gal, Plaut ont aussi couru.

Le club de la brasserie Dow a deux dures parties à jouer en fin de semaine: cet après-midi, les brasseurs rencontreront le Parc Champlain sur son terrain, la joute est décalée pour deux heures et demain, Ubaldo Rose conduira son club à Hull pour jouer contre le puissant Wrightville de cet endroit.

Ce club qui possède un alignement d'étoiles, est piloté par le gérant Benoit, le doyen du baseball dans le district d'Ottawa, ce dernier enverra probablement dans la boîte aux lettres contre les brasseurs lors de leur visite à l'an dernier, Galareau, qui a considérablement amélioré son jeu cette année, se promet de prendre sa revanche et d'arrêter l'élan victorieux des équipiers du Dow. Ubaldo Rose choisira entre Lefty Leduc et Ovilha Lahaie qui battit le Wrightville l'an dernier, Charlie Larivière sera derrière le bâton.

Tel qu'annoncé hier, les arrangements sont maintenant complétés pour la venue du Silver Granite de Québec au Stade Jéudi soir prochain, alors qu'ils s'aligneront contre les brasseurs sous les réfecteurs électriques. La partie commencera à neuf heures et quart précises. Comme l'an dernier, les directeurs de la brasserie Dow donneront cette partie gratuite au public, seuls les sièges de loges seront vendus au contrôle du Stade. Eloi Viaw ou John Leclerc avec Lucien Viger formeront batterie pour le Silver Granite, tandis que Lefty Leduc et Charlie Larivière leur seront opposés.

Demain, Ubaldo Rose conduira son club à Hull pour jouer contre le puissant Wrightville de cet endroit. Ce club qui possède un alignement d'étoiles, est piloté par le gérant Benoit, le doyen du baseball dans le district d'Ottawa, ce dernier enverra probablement dans la boîte aux lettres contre les brasseurs lors de leur visite à l'an dernier, Galareau, qui a considérablement amélioré son jeu cette année, se promet de prendre sa revanche et d'arrêter l'élan victorieux des équipiers du Dow. Ubaldo Rose choisira entre Lefty Leduc et Ovilha Lahaie qui battit le Wrightville l'an dernier, Charlie Larivière sera derrière le bâton.

Tel qu'annoncé hier, les arrangements sont maintenant complétés pour la venue du Silver Granite de Québec au Stade Jéudi soir prochain, alors qu'ils s'aligneront contre les brasseurs sous les réfecteurs électriques. La partie commencera à neuf heures et quart précises. Comme l'an dernier, les directeurs de la brasserie Dow donneront cette partie gratuite au public, seuls les sièges de loges seront vendus au contrôle du Stade. Eloi Viaw ou John Leclerc avec Lucien Viger formeront batterie pour le Silver Granite, tandis que Lefty Leduc et Charlie Larivière leur seront opposés.

Demain, Ubaldo Rose conduira son club à Hull pour jouer contre le puissant Wrightville de cet endroit. Ce club qui possède un alignement d'étoiles, est piloté par le gérant Benoit, le doyen du baseball dans le district d'Ottawa, ce dernier enverra probablement dans la boîte aux lettres contre les brasseurs lors de leur visite à l'an dernier, Galareau, qui a considérablement amélioré son jeu cette année, se promet de prendre sa revanche et d'arrêter l'élan victorieux des équipiers du Dow. Ubaldo Rose choisira entre Lefty Leduc et Ovilha Lahaie qui battit le Wrightville l'an dernier, Charlie Larivière sera derrière le bâton.

Tel qu'annoncé hier, les arrangements sont maintenant complétés pour la venue du Silver Granite de Québec au Stade Jéudi soir prochain, alors qu'ils s'aligneront contre les brasseurs sous les réfecteurs électriques. La partie commencera à neuf heures et quart précises. Comme l'an dernier, les directeurs de la brasserie Dow donneront cette partie gratuite au public, seuls les sièges de loges seront vendus au contrôle du Stade. Eloi Viaw ou John Leclerc avec Lucien Viger formeront batterie pour le Silver Granite, tandis que Lefty Leduc et Charlie Larivière leur seront opposés.

Demain, Ubaldo Rose conduira son club à Hull pour jouer contre le puissant Wrightville de cet endroit. Ce club qui possède un alignement d'étoiles, est piloté par le gérant Benoit, le doyen du baseball dans le district d'Ottawa, ce dernier enverra probablement dans la boîte aux lettres contre les brasseurs lors de leur visite à l'an dernier, Galareau, qui a considérablement amélioré son jeu cette année, se promet de prendre sa revanche et d'arrêter l'élan victorieux des équipiers du Dow. Ubaldo Rose choisira entre Lefty Leduc et Ovilha Lahaie qui battit le Wrightville l'an dernier, Charlie Larivière sera derrière le bâton.

Tel qu'annoncé hier, les arrangements sont maintenant complétés pour la venue du Silver Granite de Québec au Stade Jéudi soir prochain, alors qu'ils s'aligneront contre les brasseurs sous les réfecteurs électriques. La partie commencera à neuf heures et quart précises. Comme l'an dernier, les directeurs de la brasserie Dow donneront cette partie gratuite au public, seuls les sièges de loges seront vendus au contrôle du Stade. Eloi Viaw ou John Leclerc avec Lucien Viger formeront batterie pour le Silver Granite, tandis que Lefty Leduc et Charlie Larivière leur seront opposés.

Demain, Ubaldo Rose conduira son club à Hull pour jouer contre le puissant Wrightville de cet endroit. Ce club qui possède un alignement d'étoiles, est piloté par le gérant Benoit, le doyen du baseball dans le district d'Ottawa, ce dernier enverra probablement dans la boîte aux lettres contre les brasseurs lors de leur visite à l'an dernier, Galareau, qui a considérablement amélioré son jeu cette année, se promet de prendre sa revanche et d'arrêter l'élan victorieux des équipiers du Dow. Ubaldo Rose choisira entre Lefty Leduc et Ovilha Lahaie qui battit le Wrightville l'an dernier, Charlie Larivière sera derrière le bâton.

Tel qu'annoncé hier, les arrangements sont maintenant complétés pour la venue

# COIN DES JEUNES

## Lolotte a du coeur

Lolotte, neuf ans, les cheveux ébouriffés, une énorme paire de lunettes chevauchant au beau milieu de son petit nez retroussé, il suit avec un intérêt passionné et un sérieux comique, une histoire illustrée.

Lolotte n'est pas la fille aînée de la famille; mais c'est tout comme. Elle a de merveilleuses aptitudes à conduire les autres par le bout du nez sans même qu'ils s'en doutent le moins. Elle a une manière à elle tout seule de commander et les câlineries qui accompagnent ces commandements sont irrésistibles. Elle ne dira jamais à ses petits frères ou à ses sœurs: "Guy, ou bien Marcelle, fais ceci ou cela, va chercher tel objet".

Non, ses neuf ans sont déjà tout pleins de politique féminine et c'est dans une caresse et avec un ton de petite maman qu'elle attrape les naifs: "T'es bien gentil, toi, Guy, lui dit-elle en l'embrassant, apporte-moi donc un verre d'eau." et Guy, comme tous les hommes, d'ailleurs, succombe à la griserie du compliment. Puisqu'on le trouve gentil, il doit l'être; alors, impossible de refuser un service à sa petite sœur cadette (Guy a dix ans bien sonnés).

Mais revenons à notre Lolotte qui, vous ai-je dit, s'intéresse énormément à sa lecture. Si énormément qu'elle n'entend pas, ou mieux fait mine de ne pas entendre sa mère qui l'appelle d'une pièce voisine, lui disant qu'elle a besoin d'elle. A ce moment, Lolotte aurait pu dire, comme certaine petite fille

que j'ai connue jadis: "J'entends bien, maman, mais je n'écoute pas".

Dis donc, Lolotte, pourquoi fais-tu ainsi la sourde oreille quand je te demande? Je voudrais que tu ailles me chercher un livre de lecture.

J'irai tout à l'heure, maman; quand j'aurai fini cette belle histoire.

La maman ne dit rien, prend son chapeau, son sac à main et fait mine de sortir.

Non, non, maman, j'y vais tout de suite, je ne veux pas que tu fasses toi-même les commissions.

Lolotte, pour demander un service à ses frères et sœurs, les prend par l'orgueil et les flatte. Sa mère, elle, la prend par le coeur.

A chacun sa manière, n'est-ce pas?

L'AMIE LINE



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.  
Sous-directeur: R. F. Adrien-Alphonse, C.N.D., Collège Marguerite-Bourgeois.  
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.  
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

### CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victoria, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.  
Zoologie: Dr. Georges Prefontaine, Laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.  
Entomologie: M. Gustave Chagnon, Laboratoire de zoologie, Université de Montréal.  
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.  
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal, No 221

27 juillet 1935

## Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges  
Montréal - Du 14 au 20 octobre

### DEVANT LE PANNEAU-RECLAME

L'autre jour, après le souper, je me promenais tranquillement devant le collège, uniquement occupé à humer avec délices une brise fraîche extrêmement bienfaisante en cette saison torride. Survint un monsieur dans la moyenne; lui aussi, apparemment, fait une promenade de digestion.

Lui, — Bonsoir, monsieur; beau temps, n'est-ce pas?

Moi, — En effet, l'air est frais ce soir. Après une journée comme nous en avons eu une, il fait bon respirer un peu... etc., etc.

Dites donc, monsieur, qu'est-ce que c'est cela?

De quoi parlez-vous?

Eh bien, cet affiche...

Ah! ça, mon cher ami, c'est toute une affaire. Vous n'avez jamais entendu parler des C. J. N.?

Ce doit être ce qui est écrit en haut, là: Les Cercles des Jeunes Naturalistes... Vrai, je crois bien avoir entendu cela quelque part.

Si vous lisez le Devoir, vous trouverez, tous les samedis, à la dernière page, des articles fort intéressants sur ce sujet. Il faut avoir bonne opinion de soi, que diable!

Vraiment! En tout cas, cette affiche est joliment bien faite: c'est du moderne.

Oui, mais pas trop. Vous savez, il y a certain moderne que les gens ont de la misère à avaler; mais celui-ci est très facile à comprendre.

Si je ne fais pas erreur, ça représente un petit garçon en train de ramasser des fleurs sur le Mont Royal...

Parfaitement; à l'arrière-plan, on voit le profil de Montréal, le fleuve Saint-Laurent...

Les couleurs sont bien choisies: jaune, gris-bleu, marron foncé... C'est un vrai beau travail, monsieur; et sur trois plans superposés. Il y a un tas de découpage là-dedans... Dites donc, savez-vous qui a fait cela?

Tenez, monsieur, dans le coin en bas, à droite, vous voyez ses initiales: E. B. C.S.C. C'est un jeune homme qui a beaucoup de talent, barbillon d'ailleurs, on le voit bien, n'est-ce pas? Je sais son nom, mais il ne veut pas qu'on le dise. Si j'avais le malheur de commettre une indiscrétion, et qu'il vienne à le savoir, je me ferais certainement "brasser", comme on dit.

Je suis comme ça, moi aussi, monsieur: un secret, c'est un secret. Par exemple, j'ai deux petits neveux et une petite nièce qui vont à l'école — pas de ce temps-ci, comme de raison, vu que c'est les vacances. Les petits garçons vont au collège et la petite fille va chez les bonnes sœurs. Ils sont venus me trouver l'autre jour et m'ont demandé en secret de leur fabriquer des boîtes — je travaille dans le bois. Ils m'ont tout expliqué: la grandeur, la profondeur, etc. Il paraît que c'est pour mettre des "bibittes"; ils veulent faire une surprise à leurs parents à la fin des vacances, et ensuite envoyer ça à une exposition. Je ne connais pas grand-chose là-dedans, mais je n'en parlerai certainement pas à mon frère; ça va lui faire une belle surprise.

Eh bien, mon cher monsieur, vous avez bien le droit en plein desus. Je gage que ce sont vos neveux qui vous ont parlé des Cercles, et l'exposition où ils veulent envoyer leurs boîtes, c'est celle-ci; rendez: Exposition, du 14 au 20 octobre. Il y aura non seulement des

"bibittes", mais des fleurs, des animaux, des travaux de dessin et de littérature, de la microscopie, enfin, des exhibits de tout ce qui regarde les sciences naturelles: la moitié du collège va en être rempli pendant une semaine.

Vous m'indirez pas... Je viendrai certainement voir ça: j'ai toujours aimé les choses de la nature. Ça me donnera l'occasion de revoir les boîtes que je viens de fabriquer. Vous êtes bien aimable de m'avoir parlé de ça; je tâcherai aussi de lire le Devoir du samedi pour en savoir plus long... Mais savez-vous que le temps passe vite, et ma femme va être inquiète de me voir sorti si longtemps. Je crois bien que je vais prendre le tramway qui s'en vient: je serai plus vite rendu à la maison. Merci encore une fois, monsieur. Soyez certain que je viendrai voir votre exposition. Bonsoir...

Bonsoir, cher monsieur, et au plaisir de vous revoir.

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ORGANISATION

\*\*\*

### Petit dictionnaire souriant de zoologie

Ane. — Animal domestique, à la fois solipède et quadrupède, qui se nourrit de foin et d'abreuvement d'injures. A la ressemblance des loups, les ânes ne se bêtent pas entre eux.

Araignée. — Charmant petit animal à huit pattes, environ, dont le corps est couvert d'une belle fourrure brune. L'araignée vit de préférence dans les plafonds et les ménagères la capturent aisément en posant à l'angle des murs un petit piège spécial appelé "toile d'araignée". Les pattes d'araignée sont fort appréciées des connaisseurs.

Autruche. — Grand zoiseau coureur appartenant à la vieille famille africaine des Struthionides (voir ce mot). On trouve souvent sur son dos les mêmes plumes qui ornent la tête de nos élégants. Excessivement craintive, l'autruche se rentre la tête dans l'estomac à l'approche du moindre danger.

### La Marmotte du Canada

Marmota monax canadensis. — (Erzleben).

Noms vulgaires: Siffleur, Rossignol, Angl. Woodchuck, Whistling. Long. totale: 24 po. Queue: 5 1/2 po. Poids: 9-10 lb. Couleur: brun rougeâtre, plume de gris.

Qui ne connaît ce gros écureuil fouisseur, hôte vigilant de nos champs et de nos bois? Malgré l'hostilité de l'homme, qui lui reproche d'abîmer ses récoltes, et malgré celle des carnivores — surtout le Renard — qui le déterrent durant son sommeil hivernal, il se multiplie et étend son aire de distribution. C'est que, à l'exemple du paysan, il s'accroche à la terre. Le terrier d'environ quatre pieds de profondeur qu'il creuse à l'aide de ses quatre pattes griffues est muni d'un lit d'herbes et d'une fosse d'aisance qu'il vide de temps à autre. Prudent, il s'éloigne rarement de son domicile bien sec; sage, il se contente de peu. Trois ou quatre fois par jour, il va manger de l'herbe et du trèfle, sa nourriture ordinaire; puis il revient se chauffer à l'entrée de sa

baugue ou dormir à l'intérieur. Les plus audacieux s'aventurent parfois dans les potagers et les vergers des environs, où ils causent quelques dégâts. Attaqués par un chien, ils se défendent bravement.

Au printemps, on rencontre fréquemment la Marmotte en terrain découvert. Bien que non migratrice, elle semble avoir pris l'habitude de déménager presque tous les ans. Elle cherche un endroit tranquille où mener sa vie solitaire.

Dans quelques cas, le mâle aide à élever les quatre ou cinq stéfotins, nés en mai. Ceux-ci sont impotents pendant plusieurs semaines, mais ils font vite leur éducation, qui consiste surtout à pratiquer le fouissage et à choisir les racines comestibles. En août ou septembre, ils quittent le terrier familial pour s'établir de leur côté.

Surprise au dehors et poursuivie, la Marmotte court, ou plutôt semble rouler vers son trou, dans lequel elle se précipite tête première en poussant un cri aigu. Essaie-t-on de la déterrer, elle aveugle sa galerie souterraine de façon à se dérober aux regards. Elle peut, en trente secondes, boucher un trou de cinq ou six pouces de diamètre. A ce talent, elle joint la faculté de rabattre ses oreilles pour empêcher la terre d'y pénétrer.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

A la fin de l'été, la Marmotte fait provision de graisse et s'endort au commencement de l'automne. Elle ne s'éveille qu'en mars-avril, en plein temps de disette. Pour ce long sommeil hivernal, parfois brisé et repris en février, elle se roule en boule, le nez dans l'abdomen et la queue par dessus.

Grâce à sa courte queue, qui forme un trépidé, elle se tient facilement debout pour surveiller les environs. Elle est difficile d'approche, mais facile à prendre au piège.

## A Beauré

Plus de 20.000 pèlerins, 150 messes, 12.000 communions — Le cardinal Villeneuve baptise et confirme un Américain

Québec, 27 (D. N. C.). — La fête de sainte Anne a été célébrée avec beaucoup d'éclat hier matin à Ste-Anne de Beauré. Environ 20.000 pèlerins avaient envahi le sanctuaire de la grande thaumaturge. Son Eminence le Cardinal assistait au trône. La messe pontificale a été chantée par S. E. Mgr J. McGuigan, archevêque de Toronto. Le sermon de circonstances a été donné par le R. P. Bissonnette, provincial des Pères Blancs.

Avant pris place au chœur, environ 150 prêtres, prêtres ou religieux. Au cours de la matinée, 150 messes ont été célébrées et 12.000 communions ont été distribuées.

Hier matin, Son Eminence le Cardinal a baptisé et confirmé un citoyen des États-Unis qui avait été guéri par l'intermédiaire de sainte Anne. Les deuxièmes vêpres solennelles ont été célébrées à 2h. 30 par le curé de Saint-Joachim, conformément à une tradition plusieurs fois séculaire.

## Croisière du Pacifique Canadien en Afrique et en Afrique latine

L'itinéraire de la croisière en Afrique et en Amérique du Sud effectuera le paquebot Empress of Australia, l'hiver prochain, vient d'être définitivement arrêté par les Services Maritimes du Pacifique Canadien et il comprendra exactement un trajet de 22.999 milles. Pendant cette croisière des plus intéressantes qu'accomplira le navire, des escales seront faites dans 23 ports différents. Le luxeux paquebot quittera New-York le 25 janvier et se dirigera directement vers Madère, pour entrer ensuite dans la Méditerranée, avec arrêts en Egypte, en Afrique orientale et occidentale, en Afrique-Sud, en Amérique du Sud, aux Antilles et à Cuba, pour revenir à son point de départ le 29 avril.

La croisière de 1936, la seconde effectuée par l'Empress of Australia, inclura des attractions additionnelles notamment une excursion à l'intérieur de Nairobi, région par excellence de la chasse aux grands fauves, où les excursionnistes n'emrods auront en plus l'avantage de voir des panoramas d'une splendeur inouïe. Le point de départ de cette excursion sera Mombasa, port de la colonie de Kenya.

Deux semaines entières seront écoulées en Afrique-Sud et dans cette intervalle, les passagers, arrivant à Durban, accompliront des randonnées à l'intérieur du pays, notamment à Pretoria, Kimberley, aux célèbres chutes Victoria, Johannesburg, aux collines Matopos et autres lieux d'intérêt. D'autres groupes d'excursionnistes se rendront dans le Natal, la province du Cap, dans le voisinage de Durban et du Cap.

Ci-dessous suit l'itinéraire déta